

**POUR VENDRE LOUER ACHETER**  
LES ANNONCES CLASSÉES  
**647-3311**

# LE SOLEIL

STAY  
la haute fidélité  
**rotac**  
électronique inc.  
2873, chemin Sainte-Foy  
653-7768

JEUDI 9 JUILLET 1992

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 189  
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.G.

50c Plus T.P.S. T.V.G.

## LE SPORT



### Fernand Marcotte résiste... mais perd

Fernand Marcotte ne boxera plus. Martelé de coups, il s'est incliné hier soir par décision unanime lors de son second retour dans le ring. **S-6**

## LA RÉGION

### Projet de 15 millions \$ pour la chute Montmorency

Après une vingtaine d'années de palabres, les politiciens ont fini par s'entendre sur un projet d'aménagement du site de la chute Montmorency. **B-8**

### 270 employés de Desjardins au secours d'une camarade

Des employés du Mouvement Desjardins de Lévis se sont offerts pour passer des tests sanguins dans l'espoir de sauver une collègue atteinte de leucémie. **A-3**

### Le camp de cadets, une riche expérience pour les jeunes

Valcartier accueille cet été 2270 jeunes qui ne semblent pas venir au camp militaire pour apprendre les rudiments du combat et de la guerre. **A-5**

## LE MONDE

### Le pont aérien humanitaire à Sarajevo jugé insuffisant

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés juge que le pont aérien à Sarajevo ne suffit pas à mettre fin aux souffrances de la population. **A-12**

## LE CANADA

### Amnistie internationale blâme le Canada pour deux extraditions

Amnistie internationale blâme le Canada pour avoir extradé aux États-Unis deux criminels sans obtenir l'assurance qu'ils ne seraient pas exécutés. **A-8**

## L'ÉCONOMIE

### L'État de New York pourrait avoir besoin d'Hydro-Québec

Un contrat d'exportation d'électricité avec Hydro-Québec pourrait bien être dans l'intérêt économique de l'État de New York dès l'an 2000. **B-3**

## L'INDEX

### GÉNÉRAL

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-1 à C-5
Bridge	C-11
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-14
Horoscope	C-11
Informations générales	A-3 à A-11
Le monde	A-12, A-13 et A-15
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-10
Québec et l'Est	A-10 et B-8

### TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Fauilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

## LA MÉTÉO

Averses dispersées, maximum 22 et minimum 15. Demain, quelques averses et des éclaircies, max. 22 et min. 14. **S-16**

# Bourassa devrait se rapprocher de la table constitutionnelle

## « Un certain progrès... »



Le premier ministre Bourassa examine le document constitutionnel avec son chef de cabinet John Parisella. **C.**

QUÉBEC — À en juger par les réactions de certains membres de son gouvernement, le premier ministre Robert Bourassa devrait constater publiquement aujourd'hui « un certain progrès » et se rapprocher de la table constitutionnelle dont le Québec est absent depuis juin 1990. Mais le chef des jeunes libéraux l'engage à « ne pas s'engager à nouveau dans un processus qui a mal servi le Québec » pendant la ronde du lac Meech.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Au lendemain de l'accord conclu par le gouvernement fédéral, les représentants autochtones et les premiers ministres des neuf provinces à majorité anglophone, M. Bourassa s'est encore abstenu de tout commentaire. C'est finalement cet après-midi, à 14 h, lors d'une conférence de presse télévisée, qu'il fera connaître sa réaction, très attendue d'un bout à l'autre du pays mais aussi par son propre parti.

Pendant ce temps, l'aile nationaliste du PLQ demeure discrète à la notable exception du chef des jeunes libéraux, M. Mario Dumont, qui s'en prend

au projet de Sénat égal, qui aurait selon lui pour effet de marginaliser le Québec. « Plus que jamais, prévient-il, le rapport Allaire est le gage de l'unité

Suite A-2, Bourassa...

Benoît Bouchard se montre prudent  
page A-4

L'éditorial: Un sommet Bourassa-Mulroney s'impose  
page A-14

## ENTREVUE AU SOLEIL

### Pour son Oratorio Paul McCartney ne viendra pas à Québec

QUÉBEC — Depuis que le Festival d'été, a annoncé la présentation du Paul McCartney's Liverpool Oratorio, une question demeurait en suspens : l'ex-Beatle sera-t-il présent lors des auditions prévues mercredi et jeudi prochains ? Viendra pas ? Eh bien ! il semble que non ! Paul McCartney est présentement en studio et n'aura pas le temps de faire un « saut » à Québec, comme il l'a expliqué en entrevue téléphonique au SOLEIL, hier.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

C'est d'ailleurs du légendaire studio Abbey Roads que Paul McCartney accordait quelques minutes au SOLEIL, à quelques heures de l'ouverture du Festival d'été. De quoi rendre nerveux n'importe quel journaliste : ce n'est pas tous les jours qu'on parle à une légende vivante !

Mais Paul McCartney est d'une simplicité déconcertante et, ô bonheur, très volubile. « Cette entrevue est pour moi le meilleur moyen de prendre contact avec les gens de Québec, raconte-t-il. Je suis en studio et mon horaire est trop chargé pour que je puisse me rendre à la présentation de l'Oratorio. »

Son expérience avec Carl Davis pour le Liverpool Oratorio a-t-elle eu un impact



Paul McCARTNEY **C.**



sur sa façon d'écrire une chanson rock ?

« Je pense que oui, répond McCartney. J'ai travaillé avec peut-être un peu plus de discipline et fait un peu plus attention aux structures. J'ai toujours écrit par instinct et, pour cette oeuvre, je devais être plus ordonné. C'est différent lorsque tu dois tout transmettre ce que tu as dans la tête à quelqu'un d'autre. »

Du même souffle, il précise que la composition de l'Oratorio a été une des grandes expériences de sa carrière de musicien. « C'était évidemment très différent de ce que j'avais fait auparavant. J'ai appris énormément avec Carl Davis. C'était très stimulant. »

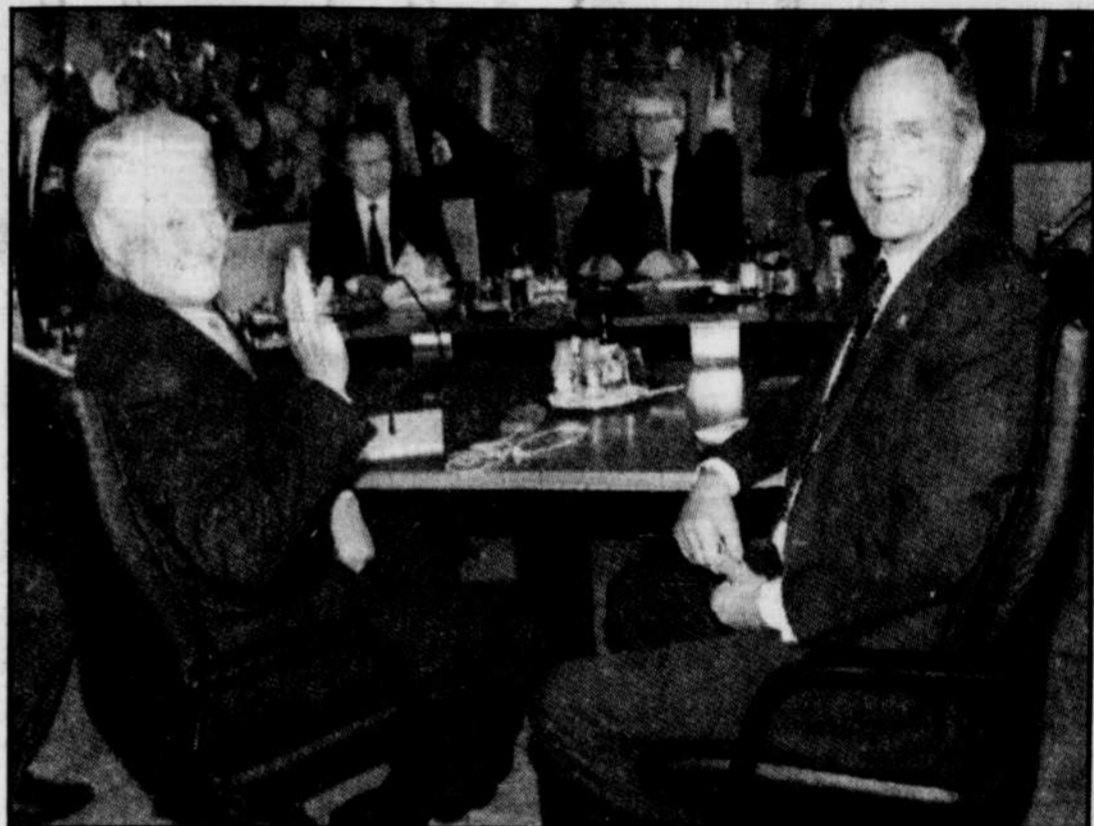
Stimulant au point que McCartney, qui n'a jamais vraiment su lire ou écrire la musique, se mette sérieusement aux études ? « Pas tout à fait ! À ce sujet, je suis plutôt superstitieux. J'ai peur de perdre ma spontanéité si je me mets à apprendre tout cela. Il y a un petit côté mystique là-dedans. C'est un don. J'ai eu la chance d'être assez doué pour composer et jouer sans avoir pris de leçons. Mais, je ne le conseille à personne, prévient McCartney. Ce n'est pas la voie la plus facile... »

Le musicien avoue qu'il avait le net sentiment de réaliser un tel projet dans sa carrière. « En écrivant Eleanor Rigby, j'ai eu cette impression qu'un jour je ferais quelque chose de plus déve-

Suite A-2, McCartney...

Programme des activités du festival  
page C-1

## Eeltsine prêt à vendre la Russie



Le président russe Boris Eltsine et son homologue américain George Bush ont pris quelques instants de répit entre deux réunions du G-7. **C. AFP**

## Mines et pétrole contre 70 milliards \$ de dette

MUNICH (PC, AP, Reuter, AFP) — Le premier ministre Brian Mulroney a révélé, hier, que le président Boris Eltsine a surpris les leaders du G-7 en leur offrant des mines, des exploitations agricoles et des champs pétrolifères, en échange de l'annulation de la dette de 70 milliards \$ US de la Russie.

M. Eltsine, qui a donné plus tard une conférence de presse en compagnie du chancelier allemand Helmut Kohl, n'a pas répété publiquement l'offre qu'il avait faite à huis clos.

Selon M. Mulroney, le premier ministre britannique John Major « a sauté de sa chaise » lorsqu'il a entendu le président russe annoncer ain-

si une « vente de garage » de certaines richesses du pays.

L'idée a semblé « sortir de nulle part », a signalé le premier ministre canadien, qui a ajouté que le sommet, d'autre part, s'était déroulé comme prévu.

M. Mulroney a souligné qu'il a pris très au sérieux l'offre de M. Eltsine, car « il s'agit de quelque chose qui

peut certainement intéresser des entreprises commerciales canadiennes ».

Cette technique a été utilisée largement par certains pays lourdement endettés, notamment en Amérique Latine, pour réduire leurs dettes à l'égard des banques privées. Elle permet à ces banques ou à des entreprises qui rachètent les créances des banques de prendre le contrôle partiel ou total d'actifs industriels, miniers ou fonciers en échange d'une remise de la

Suite A-2, Eltsine...

Autre texte en page B-1

## La rage se répand au Québec

## La vaccination des animaux domestiques est recommandée

MONTREAL — La rage se répand au Québec et les autorités compétentes exhortent les gens à faire vacciner leurs animaux domestiques.

par PIERRE ROBERGE  
de la Presse canadienne

Et à titre préventif, les humains en villégiature doivent éviter le contact avec les bêtes, surtout

les chiens errants, renards et maintenant les mouffettes et ratons laveurs.

En 1988 et 1989 respectivement, 134 et 136 cas de rage animale étaient confirmés, sur-

tout dans l'Outaouais québécois. Or, le total est passé à 494 en 1990, puis à 649 en 1991 ; au 30 juin dernier, on comptait 486 animaux morts de la rage, pour une prévision d'un millier en 1992, soulignait hier Denis Sanfaçon, du ministère de l'Agriculture du Québec.

Suite A-2, Rage...

## Suites de la première page

### Bourassa...

pour le Parti libéral du Québec.

Hier, le premier ministre a fait le point sur le dossier constitutionnel avec ses conseillers de même qu'avec le ministre Gil Rémillard, qui est rentré à Québec en fin de journée. M. Bourassa a aussi eu des conversations téléphoniques avec plusieurs acteurs des dernières négociations, dont le ministre Joe Clark.

Le dossier a aussi été discuté, hier matin, à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Au sortir de cette réunion, c'est le ministre Marc-Yvan Côté qui a « salué un certain progrès ». En soi, la diminution importante du nombre de sénateurs qui représenteraient le Québec ne paraît pas un problème grave pour M. Côté, qui est aussi co-responsable de l'organisation du Parti libéral du Québec, en vue du référendum de l'automne.

« Ce n'est pas le nombre de sénateurs qui est déterminant, c'est quels pouvoirs on donne au Sénat », dit M. Côté. Selon lui, « dans la mesure où la substance de Meech se retrouve dans l'accord, « il y aurait des possibilités de faire des pas additionnels sur le plan d'un retour (du Québec à la table constitutionnelle), mais c'est M. Bourassa qui vous dira les conditions qui doivent accompagner ce qu'on connaît maintenant. »

Personnellement, M. Côté se dit partisan d'un retour à la table si la substance de Meech est bel et bien sur la table « de manière très claire ». Quand on aura pris connaissance des textes sur lesquels repose l'accord d'Ottawa, « on verra si les propos rapportés sont à la hauteur de ce qui est véhiculé ».

Plusieurs ministres, dont M. Claude Ryan, qui invoque le fait qu'il s'agit d'une « situation qui est très délicate », ont refusé de commenter l'entente à laquelle en est arrivé le reste du Canada. Les membres du gouvernement qui ont répondu aux questions l'ont fait avec prudence, en affichant une certaine satisfaction, mais non sans émettre des réserves.

Le ministre Yvon Vallières, par exemple, indique que l'accord marque « une progression qui est nette » dans le dossier mais il avoue des inquiétudes quant à la « formule assez complexe » retenue à propos du Sénat. « Je laisse à M. Bourassa tout le soin d'analyser les implications d'un retour à la table mais, un jour ou l'autre, on devra procéder, faire un mouvement, et on est peut-être rendu là, maintenant ».

Pour sa part, le ministre Lawrence Cannon souligne que, sans vouloir donner « l'impression d'un optimisme délirant », il est « très intéressé » ainsi que « très encourageant » qu'un accord soit intervenu mais « il reste encore, je présume, de l'ouvrage à faire », ajoute le ministre qui continue d'insister sur la nécessité, pour le Québec, de récupérer des pouvoirs en matière de communications.

Enfin, la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, dit avoir toujours eu et conserver confiance que le Québec recevra une offre intéressante du reste du pays.

Autant que le gouvernement, les têtes d'affiche du Parti libéral attendent avec impatience de prendre connaissance des textes juridiques reflétant l'accord intervenu dans la capitale fédérale. Hier, au bureau de M. Bourassa, on indiquait avoir reçu un procès-verbal faisant état des conclusions auxquelles en sont venus mardi soir les participants aux pourparlers constitutionnels.

Sur certains points, par exemple quant à la clause de société distincte, ce procès-verbal contient le libellé juridique qui serait effectivement intégré à la constitution. Toutefois, sous d'autres chapitres, les textes juridiques qui traduiront les consensus intervenus sont encore à venir.

Présentement en vacances, le père du programme constitutionnel du PLQ, Me Jean Allaire, avait déjà indiqué qu'avant de commenter tout développement, il prendrait le temps d'étudier les textes.

C'est donc le chef des jeunes libéraux, M. Dumont, qui a tiré les premières salves de l'aile nationaliste libérale, à l'occasion d'un colloque régional de la Commission jeunesse du PLQ, qui réunissait quelque 70 participants, hier soir à Saint-Émile.

« L'uniformisation, l'égalité des provinces sont des principes qui amènent une marginalisation du Québec et qui sont incompatibles autant avec le programme du Parti libéral du Québec qu'avec la philosophie même de l'histoire du parti », dit-il. Il note aussi qu'au chapitre du partage des pouvoirs, « une question incontournable », il semble que le travail reste à faire.

Quant au retour de M. Bourassa à la table constitutionnelle, M. Dumont réitère qu'il ne sera justifié qu'au moment où seront « réparés les erreurs graves de 1982 ».

### Elsine...

dette correspondant à la valeur estimée de l'actif.

« Il (Elsine) envisage (cet échange) comme un moyen d'obtenir de l'investissement. Cela pourrait être un moyen important », a pour sa part déclaré un responsable américain, qui a requis l'anonymat.

« Eltsine a évoqué la possibilité de conclure un accord swap avec la région des îles Sakhaline », a-t-il ajouté.

Moscou négocie déjà un accord de ce type avec l'Allemagne, qui accepterait de réduire la dette russe en échange de participations dans des champs pétrolifères.

Boris Eltsine a réussi hier son examen de passage devant les Sept pays qui lui ont promis de soutenir la demande de moratoire sur la dette de l'ex-URSS sans toutefois élargir le G-7 à la Russie.

Le chef de l'État russe a de fait obtenu ce que l'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev n'avait pas osé demander l'an dernier lors du G-7 de Londres : l'avis favorable des dirigeants occidentaux au moratoire sur la dette des républiques de la CEI, qui avaient chargé Boris Eltsine de les représenter.

Au cours de la conférence de presse, le président russe a affirmé que son pays ne reviendra plus en arrière. « Lors de ma présidence se terminera, en 1994, j'ai confiance que les réformes seront devenues irréversibles dans tous les domaines », a-t-il dit. Mais il a aussi dû démentir les rumeurs de putsch dans son pays.

M. Eltsine a déjà obtenu l'assurance d'une aide américaine de 1 milliard \$ US, dès le mois d'août, représentant la première tranche d'une aide totale de 24 milliards \$ de la part des États-Unis.

Dans un communiqué marquant la fin du sommet, le G-7 s'est par ailleurs engagé à accentuer la lutte contre le chômage, qui touche 23 millions de personnes dans les sept pays.

Pour ce faire, il espère qu'une entente sur la réforme du commerce mondial sera conclue avant la fin de l'année et qu'il se produira une forte croissance économique.

« Cela ne se fera pas du jour au lendemain, a cependant prévenu le premier ministre Mulroney. Nous ne prévoyons pas une baisse importante du chômage avant l'année prochaine. »

Après l'Italie, c'est le Canada qui possède le taux de chômage le plus élevé du G-7. Il était de 11,2 % en mai.

« Le chômage représente sûrement le problème le plus important qu'il faut régler », a reconnu M. Mulroney.

Devant le contraste saisissant entre le retentissement médiatique de l'événement et la minceur des résultats obtenus, les participants aux Sommets du G-7 manifestaient doute et lassitude.

Le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa a toutefois annoncé hier qu'il avait invité ses partenaires à se rendre à Tokyo en juillet 1993 pour la 19<sup>e</sup> version du sommet du G-7.

Un groupe de jeunes gens a enfin troublé hier soir la conférence de presse donnée par le chancelier Helmut Kohl et le président Boris Eltsine, en brandissant des banderoles réclamant la fin « du génocide », ou en dénonçant « l'effet de serre ».

### Rage...

Jusqu'ici, la virulente maladie, transmise le plus souvent par morsure, avait plus d'incidence en Ontario mais, ces dernières années, croient les biologistes, plus de renards atteints auraient traversé la rivière des Outaouais, gelée en hiver.

Constatés d'abord dans la Gatineau et l'Outaouais, les cas de rage ont été signalés dans les Laurentides et Lanaudière, dans Vaudreuil-Soulanges puis vers le nord en Abitibi-Témiscamingue. En 1991, il y en avait entre Huntingdon et Châteauguay sur la rive-sud et dans la vallée du Richelieu.

Au début de 1992, la région de Saint-Hyacinthe était rejointe et, d'ici six mois, il en sera sans doute ainsi pour Drummondville et l'Estrie, peut-être aussi la Beauce, signale M. Sanfaçon. Des cas plus isolés ont déjà été signalés sur la Côte-Nord.

Les ministères, les corporations de médecins et vétérinaires, les CLSC et DSC recommandent donc à quiconque de voir un médecin sans délai, en cas de morsure ou contact de la salive d'un animal suspect avec une plaie ouverte, et de rapporter le cas aux autorités.

La personne mordue pourra recevoir le vaccin ainsi que des immunoglobulines (anticorps). Suivant les circonstances de l'incident, le médecin peut parfois décider de ne pas immuniser « mais nous sommes plutôt larges dans le sens de la prudence, vu l'évolution fatale de la maladie une fois apparus les symptômes chez l'homme », indique Gratien Martin, du DSC de l'Enfant-Jésus, de Québec.

Après la transmission du virus, la période de latence (sans symptôme) chez la victime varie de deux semaines à deux mois, pendant laquelle le virus progresse jusqu'au cerveau.

Un chien provoqué n'offre pas les mêmes circonstances que s'il s'attaque spontanément à l'homme. Et si l'animal impliqué peut être amené à un vétérinaire, il peut d'abord être testé pour la rage.

Étonnamment, DSC et hôpitaux n'ont pas pour le moment de statisti-

ques quand aux personnes immunisées après contact avec un animal suspect.

Au Québec, le dernier cas « indigène » remonte à 1964 quand une fillette est morte ; un cas « importé » est survenu en 1984, soit un voyageur décédé au retour d'un pays tropical. Le dernier cas canadien a été déploré en Alberta, en 1985.

### Trappeurs, ZEC

Les autorités s'emploient aussi à diffuser l'information auprès des chasseurs, trappeurs, gens des ZEC (zone d'exploitation contrôlée), de la Fédération québécoise de la faune et autres groupes pouvant entrer en contact avec des animaux sauvages.

Au sujet des animaux de maison, le vétérinaire Paul Desrosiers indique que le vaccin pour un chien ou chat coûte entre 5 \$ et 10 \$ et la consultation qui l'accompagne, environ 30 \$.

Chez les animaux domestiques, les plus atteints en 1991 ont été dans l'ordre les bovins, les chiens, les chats, les chevaux, moutons et chèvres. Les éleveurs ont touché 80 600 \$ en indemnités couvertes à 60 % par le provincial, 40 % par le fédéral.

### McCartney...

loppé dans ce domaine ; je me voyais dans la trentaine en complet de tweed avec ma pipe. Ça m'est arrivé plus près de la cinquantaine que de la trentaine... mais je n'ai ni complet, ni pipe », glisse-t-il en riant.

### Tournée pour 93

À défaut de voir Paul McCartney à Québec pour présenter son *Oratorio* (à moins que l'ex-Beatle fasse une entorse de dernière minute à son horaire !), ses fans pourront toujours espérer le voir en concert puisqu'il planifie une tournée qui va coïncider avec la parution de son nouveau disque.

« C'est tellement agréable de jouer pour des gens qui apprécient tes chansons. À un moment donné, avec les Beatles, nous étions constamment en studio. Ça devient ennuyant. Les tournées sont parfois fatigantes mais le plaisir de se retrouver sur scène compense vraiment pour tous les désagréments », dit Paul McCartney.

Son nouveau disque, encore sans titre, pourrait paraître au début de 1993. McCartney y sera entouré des mêmes musiciens qui l'accompagnaient sur *Unplugged* et, contrairement à *Flowers In The Dirt*, l'ex-Beatle a cette fois fait appel à un seul réalisateur, Julian Mendelsohn. La feuille de route des séances d'enregistrement de ce bonhomme comprend Level 42 et Pet Shop Boys.

« C'est un réalisateur qui a de bonnes grosses oreilles », lance à la blague McCartney, tout en précisant que, côté écriture, il a de nouveau collaboré avec Elvis Costello, un musicien avec qui il aime beaucoup écrire. Deux pièces issues de cette collaboration vont être retenues pour le disque. « Deux autres vont figurer sur le prochain Costello. C'est notre entente », spécifie-t-il.



LA VENTE JOURS D'ÉTÉ BAT SON PLEIN AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 21 H 00

contemporaine

**LE JEAN  
CALVIN KLEIN  
49.95**

le classique cinq poches en denim indigo signé calvin klein, grandeurs 6 à 14.

**PULLS  
MAILLE FINE  
29.95**

rég. jusqu'à 60.00

assortiment de pulls en fine maille pur coton, des styles avec col montant, encolure ronde, encolure boutonnée, quelques styles en maille lustrée, encolure ronde, blanc, couleurs vives et pastel désassorties.

**SHORTS  
39.95**

rég. jusqu'à 75.00

toutes sortes de styles, droits, à plis, en coton, lin et coton, denim, des modèles unis, imprimés, couleurs et grandeurs désassorties.

**TEE-SHIRTS  
12.99**

rég. 20.00

l'indispensable de l'été, le grand tee-shirt contemporain en jersey de coton offert dans un éventail complet de coloris mode, p.m.g.tg, grandeurs assorties.

**PEIGNOIRS  
39.95**

rég. jusqu'à 105.00

des peignoirs de style enveloppant, en ratine-éponge, polyester charmeuse, tricot de coton, des styles unis, à rayures, à fleurs diverses, couleurs et grandeurs désassorties.

**SOUTIENS-GORGE  
19.99**

rég. jusqu'à 35.00

**BIKINIS  
6.99**

rég. jusqu'à 15.00

soutiens-gorge et culottes de style bikini à coordonner, en polyester charmeuse ou tricot de coton dans des imprimés variés, des dessous exclusifs de paris!

**SOULIERS  
DÉTENTE  
9.99**

rég. jusqu'à 24.00

choix de souliers en toile de coton avec doublure en ratine et semelle caoutchoutée, lavables à la machine, couleurs et pointures désassorties.

**MAILLOTS À POIS  
29.95**

rég. jusqu'à 48.00

style une pièce nageur en spandex, pois blancs sur fond marine ou noir, 8 à 14.

contemporaine

**ROBES  
CONTEMPORAINE  
49.95**

rég. jusqu'à 120.00

robes chemisier, droites, robes-culottes, robes tee-shirt, en jersey maille fine, toile de coton, des styles unis et imprimés, couleurs et grandeurs désassorties.

**TAILLEURS  
CONTEMPORAINE  
79.95**

rég. jusqu'à 175.00

deux-pièces en lin et coton, viscose, tricot de coton, divers tissus souples, unis et imprimés, des styles manches courtes et longues, des jupes amples ou droites, couleurs et grandeurs désassorties.

**SACS  
39.95**

rég. jusqu'à 90.00

tout un choix de sacs en matériaux modernes, cuir, des formes et des textures variées, coloris assortis.

**FOULARDS  
7.99**

rég. 15.00

assortiment de foulards en mousseline légère imprimée fleurs de toutes sortes.

### LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333	Publicité Générale	647-3266
Annonces classées	647-3311	Rédaction	647-3394
Carrières et Professions	647-3270	Promotion	647-3342
Publicité Détaillants	647-3435	Renseignements	647-3233

6/49

1-2-3-4-13-48

(complémentaire)

20

EXTRA  
457685

LA QUOTIDIENNE

tirage du 08-07-92

8-3-9

1-6-5-0



PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

la maison  
**simons**



Le jeune Dominic, accompagné de son père, un peu avant de recevoir son fameux moulinet.

## Une canne à pêche sur mesure pour un jeune handicapé

QUÉBEC — Un jeune quadriplégique d'une quinzaine d'années atteint d'une dystrophie musculaire évolutive, Dominic Allard, pourra continuer de pratiquer son sport favori, la pêche, en se servant... de sa tête.

par PIERRE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

Dominic a découvert la pêche il y a trois ou quatre ans lorsque son père, Benoit Allard, un employé de la Société canadienne des postes, l'a amené avec lui au lac Saint-Jean. Dominic avait 11 ans, à l'époque, mais il pouvait encore se servir efficacement de ses bras et de ses mains. Son père lui avait fabriqué un siège spécial qu'il avait bien arrimé au banc de la chaloupe.

L'an dernier cependant, la maladie de Dominic continuant sa progression, celui-ci ne pouvait plus que très difficilement parvenir à rembobiner le moulinet de sa canne à pêche. Durant l'hiver, les parents du jeune adolescent multiplièrent les contacts pour arriver, par le biais du sportif Julien Cabana et le directeur de la commercialisation de l'hôtel Leows-Le Concorde Michel Vauclair, à susciter l'intérêt de plusieurs commerçants afin de permettre au jeune Allard de continuer à pratiquer son sport favori tant et aussi longtemps que sa maladie le lui permettra.

Le jeune Allard pourra donc pêcher la truite en se servant de sa tête puisqu'un inventeur d'Ottawa, Bob Reeve, est venu lui remettre, cette semaine à Québec, un moulinet électrique qui fonctionne facilement uniquement en baissant la tête ou en la relevant.

Un casque de hockey modifié permettra donc à ce quadriplégique de 15 ans de soutenir la canne qui portera le moulinet électrique. Lorsque la canne est horizontale, le moulinet ne marche pas. Lorsque la canne est verticale, le moulinet se met à tourner pour rembobiner la ligne. L'inventeur de ce moulinet en a déjà vendu presque 400 au Canada et autant en Australie. Il s'agit d'un moulinet de marque Shimano, compagnie pour laquelle travaille M. Reeve, comme directeur des ventes pour l'Est du Canada.

C'est M. Paul Côté du magasin Lattulippe qui connaissait M. Reeve et son « Electric Retrieve Reel ». Il était là, lui aussi, au Concorde cette semaine, pour remettre au jeune Allard une superbe canne à pêche et un coffre rempli de tous les leurres, mouches, plombs et agrès qu'un professionnel peut envier. Un cadeau de près de 300 \$ sans compter le moulinet qui, à lui seul, est vendu environ 200 \$.

Enfin, l'Association des directeurs de banquets de Québec a accepté de mettre sur pied une promotion spéciale offrant, pour un dollar, un billet de participation à une loterie dont le seul et unique prix sera une série de neuf brunchs pour deux personnes dans les neuf grands hôtels de la ville. Cette promotion devrait rapporter, selon M. Vauclair du Concorde, près de 1500 \$, ce qui sera suffisant, dit-il, pour permettre au jeune Allard et à ses accompagnateurs de visiter une pourvoirie de la région d'ici la fin de l'été.

Mais Dominic Allard a bien l'intention d'essayer son nouvel équipement dès cette fin de semaine. Il doit partir, aujourd'hui ou demain, avec son père, pour la ZEC de la Rivière-aux-rats, en haut de Dolbeau. À ce qu'il paraît, la truite est vorace dans le coin.

## À la recherche d'un donneur compatible de moelle osseuse 270 employés au secours d'une camarade

LÉVIS — Sachant leur collègue France Desautels atteinte de leucémie et condamnée à mourir si on ne lui trouve pas un donneur de moelle osseuse dans les plus brefs délais, 270 employés du Mouvement Desjardins de Lévis se sont volontairement offerts pour passer des tests sanguins dans l'espoir de la sauver.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

Même si les chances de trouver un donneur compatible sont minces, l'organisatrice de cette clinique de dépistage, Mme Pierrette Marcoux, elle-même employée du Mouvement Desjardins, garde espoir. « On se dit au fond de soi si quelqu'un de Desjardins pouvait sauver France, ce serait merveilleux. » La direction du Mouvement Desjardins participe également au sauvetage en prêtant des locaux pour la clinique et en libérant les employés sur leurs heures de travail. Le Mouvement des caisses assume aussi les coûts du transport par autobus des échantillons de sang qui doivent être acheminés à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal.

Si d'aventure un des 270 employés s'avérait compatible — une chance sur 10 000 —, il devrait alors se soumettre à d'au-

tres tests qui le conduirait à subir une intervention pour prélever la moelle osseuse. Des suites qui n'auraient pas du tout les quelques employés rencontrés, hier après-midi, à la Confédération des Caisses Desjardins, à Lévis. « Au contraire, ce serait le plus beau cadeau qu'on pourrait faire à France », d'indiquer en souriant Gilles Roy. Mais compatible ou pas, tous iront grossir la banque des donneurs du Québec qui, jusqu'à tout récemment, ne contenait qu'un maigre 400 noms. Automatiquement, ils feront aussi partie du registre canadien et de la banque mondiale qui elle, contient 500 000 noms.

Le geste généreux des employés de Desjardins est cependant rendu possible parce que des infirmières de la région de Québec ont offert gracieusement leurs services pour effectuer les prises de sang. « Sans cela, il n'y aurait pas eu assez d'argent pour mener à bien toute l'opération », souligne Pierrette Marcoux. Quant à l'a-



Une employée de Desjardins, Claudette Samson, est l'une des 270 volontaires qui aura peut-être le bonheur de donner la moelle dont France Desautels a besoin. L'infirmière Marie-France Labbé donne généreusement de son temps pour cette cause.

analyse des échantillons sanguins, c'est l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, de Montréal, qui s'en charge. Chacun de ces

tests coûte 200 \$ et doit être fait à l'intérieur de 24 heures. Engagée dans une lutte pour la vie, France Desautels invite

quant à elle la population à faire un don de moelle osseuse, ajoutant : « Si ce n'est pas pour moi, ce sera pour les autres. »

## Une auto frappe deux fillettes sur le même vélo



Si la jeune Mireille Perron l'a échappé belle, il n'en va pas de même pour son amie Julie Gauthier, qui repose dans un état grave à l'hôpital.

SAINT-AUGUSTIN — Malgré son visage tout égratigné, son bras cassé et ses ecchymoses sur tout le côté droit du corps, la petite Mireille Perron n'avait qu'une seule inquiétude, hier, l'état de santé de son amie Julie Gauthier. Cette dernière repose à l'hôpital dans un état critique après avoir été frappée par une automobile, alors qu'elle roulait sur la même bicyclette que Mireille.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

« Julie va peut-être mourir », a murmuré Mireille, fiévreuse et encore sous le choc de l'accident dont elle a été victime, hier matin, avec sa copine du quartier Les Bocages.

Les deux fillettes chevauchaient la bicyclette d'un ami, vers 11 h 15 hier. Elles venaient de quitter la maison de Mireille, sise dans la rue André, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Arrivées à l'intersection de la rue Beauport, elles ont été heurtées par une automobile. Ni l'une ni l'autre ne portaient de casque.

Mireille, 10 ans, est tombée par terre. Mais Julie, 12 ans, a frappé le pare-brise du véhicule et c'est sa fille qui a absorbé le coup. Elle a perdu conscience et est toujours dans le coma. Les deux fillettes ont été conduites au CHUL. Mireille a obtenu son congé quelques heures plus tard, mais Julie a été transférée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, son état inspirant une grande inquiétude. Elle a subi une commotion cérébrale et a eu la hanche cassée.

Line Couture-Perron, la mère de Mireille, était bien énervée quand elle a vu sa fille par terre dans la rue, sanglée sur une civière. Elle n'a pu s'empêcher de noter que les automobilistes roulaient très vite dans la rue Beauport depuis deux ans, c'est-à-dire depuis que l'artère avait été asphaltée.

### Des encouragements, mais aucun engagement

## Claude Ryan se rend auprès des sinistrés de Beauport

BEAUPORT — Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, s'est rendu hier soir dans le quartier Montmorency, à Beauport. Il y a rencontré de nombreux résidents, victimes des inondations de lundi. Et il a été en mesure de constater les dégâts.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

Accompagné du maire Jacques Langlois, M. Ryan a arpenté le quartier pendant près de deux heures. Il a serré des mains, prodigué des paroles d'encouragement, écouté les demandes des sinistrés et visité plusieurs sous-sols ravagés par les inondations.

Après avoir rendu hommage au maire Langlois pour « son travail magnifique et son excellente collaboration », le ministre Ryan a déclaré qu'il était encore trop tôt pour déterminer la somme d'argent que son ministère fournirait aux citoyens.

« Il va d'abord falloir examiner la responsabilité des assureurs, a affirmé M. Ryan, et voir dans quelle mesure les victimes sont couvertes par

leurs assurances. » Se faisant apaisant, il a précisé que chaque cas serait examiné individuellement. Combien de temps cela prendra-t-il ?, s'interrogeaient les gens. « Plusieurs jours », leur a répondu le ministre.

Faisant allusion aux inondations de la Beauce ou à celle de l'île d'Enchanteresse, M. Ryan a indiqué que son ministère avait l'habitude de faire face à ce genre de cas.

De son côté, le maire de Beauport Jacques Langlois a souligné avoir reçu 200 réclamations de citoyens touchés par les inondations de lundi. Il a évalué chaque cas à environ 3000 \$ de dommages, mais a précisé qu'au niveau municipal, le désastre aurait peu d'impact financier.

**Signe positif**  
Jean-Guy Robitaille, de la rue Ruel, interprète la visite de

Claude Ryan comme un signe positif. Le ministre ne lui a rien promis, mais il est fort confiant d'obtenir de l'aide, vu l'étendue des dommages dans sa maison. « Rien ne presse, affirme-t-il, pourvu que je sois payé. »

Yolande Lebel, de la 122e Rue, « espère fortement une aide » elle aussi. « Je suis en vacances depuis mardi. J'ai passé mon temps à laver, étendre du linge sur la corde, vider mon sous-sol. » Ce qu'elle souhaite, c'est qu'on lui rembourse les frais de nettoyage. Et elle prie pour qu'il n'y ait plus jamais d'orage.

En attendant, bien que son assureur lui ait affirmé qu'elle serait dédommée, elle a envoyé des mises en demeure à la ville de Beauport, au ministère des Transports et à la CUQ. « Pour être sûre que quelqu'un paiera », dit-elle.

« Il faut absolument que je dise un gros merci aux policiers, aux pompiers et aux citoyens pour l'entraide qu'ils ont manifestée », conclut-elle.



Georges-Henri Labrecque, un sinistré de la rue Ruel, montre au ministre Claude Ryan et au maire Jacques Langlois les dommages causés par l'inondation. M. Labrecque a dû être relégué dans un autre appartement.

## LA POLITIQUE

## Les réactions à l'entente constitutionnelle

## Benoît Bouchard se montre prudent

OTTAWA — Par ses commentaires à la fois prudents et favorables, le ministre Benoît Bouchard a vraisemblablement donné le ton hier à ce que sera la réaction de l'ensemble de la députatation conservatrice québécoise à l'entente constitutionnelle conclue tard mardi soir.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Empruntant la même foulée que son premier ministre qui a eu une première réaction très sobre à Munich où se déroule le Sommet des sept, Benoît Bouchard n'a ni pavoisé, ni prédit le rejet du document dont il a pris connaissance hier.

« Je pense qu'il faut faire preuve d'une grande prudence en se rappelant que des signatures n'ont pas été respectées dans le passé. Il faut en même temps manifester une bonne volonté d'arriver à une entente. Pour l'instant, deux heures d'examen des documents ne permettent pas de poser un jugement définitif. Mais il s'agit certainement d'un ensemble de propositions plutôt encourageantes », concluait-il à sa sortie d'une réunion sur le dossier constitutionnel avec une poignée de collègues ministres.

Brian Mulroney avait été encore plus loin en affichant son scepticisme lors de son premier commentaire en matinée en Allemagne. « Je me méfie des miracles », avait-il laissé tomber.

Plus tard cependant, de toute évidence désireux de dissiper une impression trop négative de sa part quant aux possibilités de survie de l'accord, il devait toutefois ajouter qu'après des discussions avec son ministre Joe Clark et son conseiller spécial, Paul Tellier, de même qu'avec quelques premiers ministres dont Bob Rae, il pouvait

conclure « à une mesure de consensus de plus en plus large ».

## Signaux encourageants

Joe Clark, qui s'est entretenu hier matin avec Robert Bourassa, continuait de son côté de promener un sourire éclatant sur la colline parlementaire, se disant encouragé par ses échanges avec le premier ministre québécois.

« Il n'y a pas de doute que le gouvernement du Québec a suivi le dossier de très très près et qu'ils constatent que les conditions qu'ils avaient eux-mêmes établies ont été répondues dans cette entente. C'est toutefois à eux de le dire. »

## L'obstacle

Benoît Bouchard n'a pas caché quant à lui que la réforme du Sénat allait être le morceau très difficile à vendre chez lui. « Québec est un perdant de l'entente sur le Sénat. Est-ce que le reste compense, soit droit de veto, les pouvoirs, etc. M. Bourassa va devoir examiner ça, et nous également. »

Dans la même veine, son collègue de la région de Québec, Gilles Loiselle, minimisait quelque peu la portée des modifications à la Chambre haute, faisant chuter la part du Québec de 23% à quelque 10%.

« Écoutez, le Québec avait 24 sièges, mais je ne peux pas dire que j'ai été impressionné par le rôle que ces sénateurs ont joué dans le passé pour défendre les intérêts du Québec. Ce n'est pas pour moi une question de chiffre,



Le lieutenant québécois de Brian Mulroney, Benoît Bouchard, faisait preuve de prudence, hier, devant l'entente conclue la veille.

mais de s'assurer que le Québec a de vrais pouvoirs », tranchait-il.

Il n'a pas été possible de parler au ministre Marcel Masse, le seul semble-t-il qui pourrait oser se rebiffer publiquement contre la proposition sur le Sénat. M. Masse aurait d'ailleurs confié sa profonde irritation en privé à la vue de la proposition albertaine de réforme qui a finalement servi de canevas de base au projet retenu.

## Délais

D'autre part, la conclusion de l'accord entre le fédéral, les neuf provinces du Canada anglais et les représentants des peuples autochtones n'a pas réussi à secouer la torpeur estivale qui a enveloppé la

colline parlementaire depuis le départ des députés à la fin juin.

Le retour de la Chambre, prévu pour mercredi prochain, pourrait être reporté de quelques jours, a laissé entendre le premier ministre, la pression étant sans doute soudainement moins forte de ramener les députés à Ottawa. L'idée de les plonger dans un référendum national est quant à elle totalement mise de côté, pour l'instant.

Les documents sur les différents points de l'accord ne sont enfin pas disponibles, plusieurs ententes de principe n'ayant pas encore été traduites en langage juridique.

## Un leurre pour le Québec, soutient le PQ

QUÉBEC — Le Canada anglais « réclame la reddition du Québec ». Le premier ministre Bourassa « attendait de bonne foi des offres ; on exige qu'il renonce au statut historique de son peuple », a soutenu hier le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

C'est M. Landry qui s'est chargé hier de livrer la réaction préliminaire du PQ à l'entente intervenue entre les premiers ministres du Canada anglais.

Visiblement, cet accord a pris le PQ par surprise. Le chef du parti, Jacques Parizeau, était en vacances et le critique en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, lui aussi en vacances, n'est arrivé à Québec qu'en soirée, hier. Il doit livrer des commentaires plus détaillés cet après-midi, après la conférence de presse du premier ministre.

Pour M. Landry, le Québec « est confronté à une offensive du Canada anglais destinée à lui en-

lever des pouvoirs, à stériliser son poids politique, bref à le remettre à sa place. » L'entente intervenue mardi soir vient selon lui « banaliser » le Québec dans la confédération canadienne.

Celui-ci estime que M. Bourassa « doit immédiatement dénoncer cette charge contre les intérêts fondamentaux du Québec » et indiquer rapidement qu'il ne participera pas à une éventuelle rencontre des premiers ministres « pour négocier sur cette base ». Discuter sur cette base équivaudrait à « se ridiculiser ou se déshonorer », conclut-il.

Le vice-président du PQ estime que le Canada anglais est de nouveau parvenu, comme à l'occasion du rapatriement de la constitution en 1981-82, à « détourner » le processus de négociation constitu-



Bernard Landry

tionnelle contre le Québec. Selon lui, la réforme du Sénat proposée et l'obtention d'un droit de veto pour toutes les provinces constituent « la négation totale de la notion de deux peuples fondateurs, de deux nations ou de dualité ayant quelque sens ».

Dans un Sénat égal, le Québec devra accepter que l'île du Prince-Édouard, « avec la moitié de la

population de l'île de Laval, peut bloquer autant de choses que le Québec ». Un sénateur québécois élu par 600 000 électeurs aura le même poids que celui de l'île du Prince-Édouard élu par 11 000 électeurs, déplore M. Landry.

Il n'est pas difficile d'imaginer ce qui pourrait se produire « dans un Sénat élu et donc plus légitime qu'actuellement et où le Québec ne compterait que 9,5 % des membres », souligne M. Landry, en rappelant que le Québec est déjà isolé au Sénat en raison de ses intérêts particuliers.

Une fois mise en place une telle réforme du Sénat, constate le vice-président du PQ, le droit de veto du Québec sur les institutions fédérales « devient non seulement un leurre, mais pire encore, il devient un véritable cadenas qui assurera qu'à tout jamais, le Québec ne pourra être qu'une province comme les autres ».

Pour Bernard Landry, « le Québec ne récupère rien du tout, il se fait tout simplement récupérer ».

## Claude Dauphin et Guy Bélanger inquiets

QUÉBEC — La réforme du Sénat prévue à l'entente des premiers ministres du Canada anglais « inquiète » le député libéral et président de la Commission de l'Assemblée nationale chargée d'évaluer ces offres, Claude Dauphin.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

Son collègue libéral de Laval-des-Rapides et président de la Commission sur la souveraineté, Guy Bélanger, dit quant à lui regarder cette entente « avec beaucoup de méfiance ».

Prudent, M. Dauphin évite de commenter en profondeur la teneur de l'entente d'Ottawa, laissant ce soin à son chef, Robert Bourassa. « Je m'interroge, admet-il cependant dans une entrevue téléphonique au SOLEIL. Vous dire que ça ne m'inquiète pas du tout, ce serait probablement mentir. »

M. Dauphin reconnaît que l'entente ne répond pas aux attentes exprimées dans le rapport Allaire.

« La réforme du Sénat, c'est sûr que, personnellement, ça m'inquiète un peu. On avait 23 % (des sièges) dans un Sénat sans pouvoir. Là on va en avoir 8 ou 9 % dans un Sénat avec pouvoirs. Notre mandat, ça va être de faire valoir ces inquiétudes-là par écrit éventuellement », constate M. Dauphin.

Celui-ci prévoit que la commission sur les offres prévues à la loi 150 devra d'abord déterminer si

l'entente répond aux deux conditions de base pour être étudiées, soit la présence d'offres « formelles » et « liant » le gouvernement fédéral et les autres provinces.

M. Dauphin n'entrevoit pas de problème quant au caractère « liant » pour le gouvernement fédéral. Quant aux autres provinces, il faudrait, selon lui, qu'elles « se lient à ce pacte par décret ou décision ministérielle ».

Ces travaux de la commission devront se dérouler rondement. « On n'aura pas six mois » pour évaluer ces offres, rappelle-t-il. Il prévoit plutôt qu'il « faudra passer à travers cela en deux semaines et demie ». La commission devrait commencer ses travaux au cours de la « troisième ou au maximum la quatrième semaine de juillet », compte tenu des échéanciers serrés.

## Scepticisme

La réaction du gouvernement Bourassa à l'entente proposée par le Canada anglais aura également un impact sur les travaux de la commission de l'Assemblée nationale qui doit se pencher sur les questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté.

Si les offres étaient jugées in-

suffisantes par le gouvernement Bourassa et le Parti libéral, le ton du rapport de la commission sur la souveraineté pourrait changer, admettait hier des sources libérales. Celle-ci doit reprendre ses travaux dans la semaine du 20 juillet, après plus de deux mois d'intenses efforts pour rapprocher péquistes et libéraux sur le contenu du rapport.

Hier, le président de la commission et député libéral de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, ne cachait pas son scepticisme.

## ■ PLC et Reform Party

OTTAWA — Le Parti libéral et le Reform Party ont accueilli favorablement, hier, l'annonce d'une entente de principe sur la constitution et ils ont réclamé d'une seule voix la tenue d'un référendum pan-canadien pour que tous les citoyens, à l'exemple des Québécois, aient l'occasion de se prononcer sur le projet de réforme. Le leader adjoint du Parti libéral du Canada, Mme Sheila Copps, se réjouissait qu'un accord soit finalement conclu. Elle rappelle que le formulaire de Sénat du type triple E avait fait l'objet d'un appui minoritaire de son parti dans le rapport Beaudoin-Dobbie. Même le Reform Party de M. Preston Manning se disait encouragé par les résultats. « La réforme du sénat semble représenter un pas important dans la bonne direction », a dit de Calgary M. Stephen Harper, conseiller politique au Reform Party.

## ■ Rae satisfait

TORONTO (PC) — Maintenant que le Québec a obtenu son « Meech », il doit retourner à la table constitutionnelle, estime le premier ministre de l'Ontario Bob Rae. « Le gouvernement de l'Ontario a agi de bonne foi et il a fait tout en son possible pour le Québec soit directement inclus dans la ronde canadienne et que les gains obtenus dans l'entente du lac

## Les points saillants

— Réforme du Sénat: les sénateurs seront dorénavant élus au scrutin proportionnel à l'occasion des élections fédérales, mais sans liste de parti ; ils ne pourront siéger au conseil des ministres du gouvernement.

— Pouvoirs des sénateurs: sur les projets de loi financiers, ils pourront utiliser un veto suspensif de 30 jours ; sur les projets de loi touchant les nominations, les ressources naturelles et la taxation directe de ces ressources, un vote à la majorité simple de 51 % constituera un veto (excluant les questions environnementales) ; dans le cas de tout autre projet de loi, un vote négatif de plus de 70% sera requis pour bloquer un projet de loi des Communes ; un vote contre de plus de 60% et de moins de 70% provoquera une session conjointe des deux Chambres pour un vote final à la majorité simple ; une double majorité, soit majorité dans l'ensemble du Sénat, et majorité chez les sénateurs du Québec, est nécessaire pour l'approbation de toute législation relative à la langue et à la culture françaises.

— Partage des pouvoirs: la culture et la formation de la main-d'œuvre sont cédées aux provinces, en plus d'une limitation au pouvoir de dépenser du fédéral dans certains autres champs de compétence provinciale.

— Société distincte: retour à la clause de société distincte de l'époque des accords du lac Meech, soit dans le corps de la Constitution, conjugué cependant à une autre clause sur l'égalité des provinces.

— Cour suprême: obligation de nommer au moins trois juges spécialistes du Code civil québécois sur les neuf.

— Formule d'amendement: toutes les provinces, dont le Québec, obtiennent désormais un droit de veto sur toute réforme subséquente des institutions fédérales, soit la Chambre des Communes (compétences, composition, etc), le Sénat et la Cour suprême. Des règles spéciales s'appliqueront pour permettre l'accession d'un territoire au statut de province.

— Gouvernements autochtones autonomes: un troisième palier de gouvernement est reconnu, sans être toutefois défini. Les paramètres des pouvoirs, du financement et des territoires d'application de la nouvelle juridiction autochtone devront faire l'objet de négociations. Après cinq ans d'effort, chaque partie pourra recourir aux tribunaux pour tenter de régler les points de litige en sa faveur.

— Immigration: l'entente sur l'immigration de l'accord du lac Meech donnant un certain contrôle aux provinces est acceptée.

— Union économique: le principe de la disparition des barrières interprovinciales à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux est accepté et pourra être invoqué en cour, des mesures d'adaptation étant prévues pour faciliter la transition.

## Répartition des sièges aux Communes

En vertu de l'entente constitutionnelle globale, la Chambre des communes comptera 17 sièges de plus. Initialement, la proposition prévoit dix sièges supplémentaires pour l'Ontario, trois pour la Colombie-Britannique, trois pour le Québec et un pour l'Alberta.

ACTUEL...		PROPOSE...	
Nombre total de sièges aux Communes: 295		Nombre total de sièges aux Communes: 312	
• Québec	75	• Québec	78
• Ontario	99	• Ontario	109
• Alberta	26	• Alberta	27
• Colombie-Britannique	32	• Colombie-Britannique	35
• Manitoba	14	• Manitoba	14
• Nouveau-Brunswick	10	• Nouveau-Brunswick	10
• Terre-Neuve	7	• Terre-Neuve	7
• Nouvelle-Ecosse	11	• Nouvelle-Ecosse	11
• I.-P.-E.	4	• I.-P.-E.	4
• Saskatchewan	14	• Saskatchewan	14
• T.-N.-O.	2	• T.-N.-O.	2
• Yukon	1	• Yukon	1

Infographie: PC / LE SOLEIL

## Répartition des sièges au Sénat

Le gouvernement fédéral et neuf provinces se sont entendus sur la réforme du Sénat. Si la proposition est ratifiée, les sénateurs seront élus et disposeront de plus de pouvoir que les membres actuels de la Chambre haute. Le nombre de sièges réservés aux représentants autochtones reste à déterminer.

ACTUEL...		PROPOSE...	
Nombre total de sièges au Sénat: 104		Nombre total de sièges au Sénat: 84, plus autochtones.	
• Québec	24	• Québec	8
• Ontario	24	• Ontario	8
• Alberta	6	• Alberta	8
• Colombie-Britannique	6	• Colombie-Britannique	8
• Manitoba	6	• Manitoba	8
• Nouveau-Brunswick	10	• Nouveau-Brunswick	8
• Terre-Neuve	6	• Terre-Neuve	8
• Nouvelle-Ecosse	10	• Nouvelle-Ecosse	8
• I.-P.-E.	4	• I.-P.-E.	8
• Saskatchewan	6	• Saskatchewan	8
• T.-N.-O.	1	• T.-N.-O.	2
• Yukon	1	• Yukon	2

Infographie: PC / LE SOLEIL

Meech se retrouvent dans le nouveau document», a déclaré M. Rae, hier, dans un discours devant la législature ontarienne.

## ■ Wells réticent

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — « Je ne considère pas comme un succès complet » l'entente constitutionnelle des neuf premiers ministres provinciaux et du représentant du gouvernement fédéral, a fait savoir hier le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells. M. Wells, qui a été le principal artisan de l'échec du lac Meech, a dit qu'il ne demandera pas à l'Assemblée législative d'approuver toutes les propositions constitutionnelles.

## ■ Dufour content

QUÉBEC (PC) — Un des premiers à réagir à l'entente de mardi à Ottawa, le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, a favorablement accueilli « les résultats d'ensemble obtenus dans les négociations constitutionnelles ». « Le Canada anglais a fait ses devoirs. Il reste maintenant au gouvernement du Québec à s'asseoir à table et à bonifier ces ententes, si nécessaire », a commenté M. Dufour, hier, en ajoutant que le ministre Joe Clark a lui-même indiqué que cet accord était parfait.

# Le camp de cadets de Valcartier: une riche expérience pour les jeunes

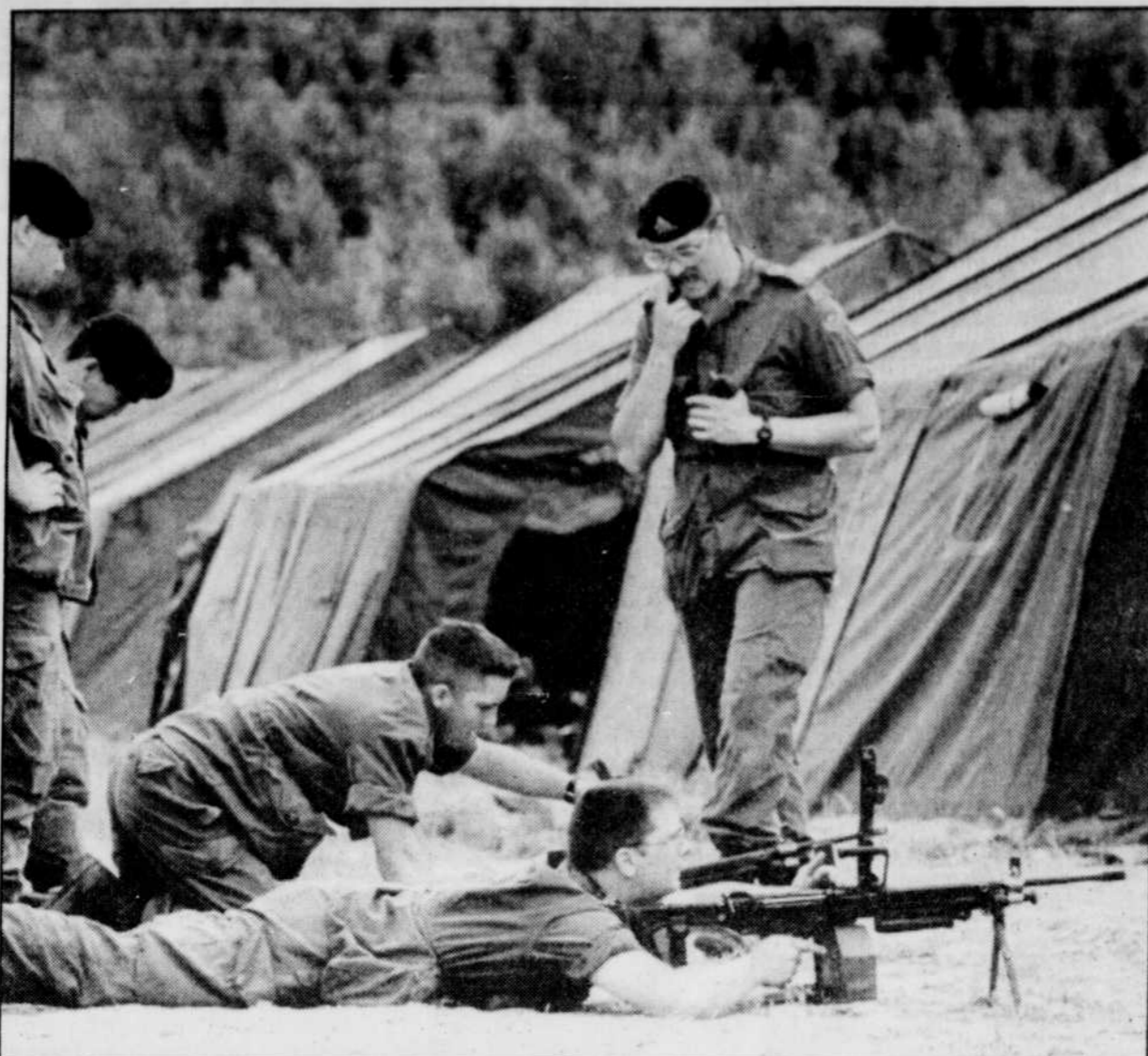
VALCARTIER — « La guerre c'est triste. Ici, c'est l'un. On ne pense pas à la guerre lorsqu'on est ici, on n'en parle même pas ». Ici, c'est le camp de cadets de Valcartier où Marcel Pelletier, du Nouveau-Brunswick, et Karine Beaudoin, de Valcartier, passeront les six prochaines semaines.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Les jeunes ne semblent pas venir au camp militaire de Valcartier pour apprendre les rudiments du combat et de la guerre. « Je veux apprendre plein de choses, connaître plein d'amis », a expliqué hier au SOLEIL Danielle Descôteaux, de Hull, qui fêtera ses 14 ans à Valcartier. Le jeune Pelletier a la même motivation. « Je veux me faire des chums. Vivre en groupe. »

Il pourra réaliser son objectif puisque Valcartier accueille cet été 2270 jeunes, de 12 à 18 ans, provenant de différentes régions du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Colombie-Britannique et de l'Ontario. Près de 2500 militaires de la réserve de la force terrestre sont aussi réunis dans les 1200 tentes du camp Dubé. Les camps de cadets et de miliciens à la base Valcartier représentent des retombées économiques de 5 691 000 \$ pour la région de Québec, estime le brigadier-général Roméo A. Dallaire, commandant de la base Valcartier.

Pour Gillian Leong Son, une cadette cadre de Montréal, le camp lui permet de combattre les préjugés véhiculés dans son milieu familial et dans son école privée. « On pense souvent que l'armée existe pour les gens qui n'ont pas la possibilité de faire autre chose. C'est faux. On apprend à manier une foule d'équipements et à prendre des initiatives. » A 17 ans, Gillian a déjà fréquenté un camp en Allemagne. « J'en suis revenue avec un très grand respect



Valcartier accueille cet été 2500 militaires de la réserve de la force terrestre.

Le Soleil, Clément Thibault

pour les femmes des militaires. » Les jeunes cadets veulent-ils faire une carrière dans l'armée? Se verraient-ils avec les casques bleus à Sarajevo? Ceux interrogés hier ne le souhaitent pas. « Peut-être policier mais pas militaire », indique Karine qui se sentirait comme une esclave dans l'armée parce qu'elle ne pourrait en sortir n'importe quand. Karine et Gillian n'aiment pas non plus

les armes. Marcel les aime, pour la joie ressentie lorsqu'il atteint bien la cible. Mais non pour tuer, précise-t-il. Steven Mawn, un milicien, ne montre pas plus d'engagement pour les conflits. Ce qu'il aime au camp? Les défis d'endurance et les hélicoptères. Son compagnon Jean-Sébastien Houle est à Valcartier pour se former le caractère et vivre une nouvelle expérience.

« Notre objectif n'est pas uniquement de former d'excellents militaires », avait mentionné plus tôt le brigadier-général Jean-Luc Bombardier. « Nous visons également à développer leurs qualités morales et leur leadership pour en faire de bons citoyens. »

## Les Ontariens, chiens de garde environnementaux

TORONTO (PC) — Les pollueurs de l'Ontario pourraient bien y penser à deux fois avant de rejeter dans l'atmosphère des émissions malodorantes ou de déverser dans les cours d'eau des déchets toxiques.

La ministre de l'Environnement Ruth Grier souhaite que les 10 millions d'Ontariens agissent comme chiens de garde de l'environnement. Elle entend aussi enchâsser le droit à vivre dans un milieu sain dans le projet de loi sur les droits environnementaux proposé par le gouvernement néo-démocrate.

Mme Grier a déclaré que cet avant-projet de loi, qui a été rendu public hier, accorderait aux citoyens des « pouvoirs sans précédent » pour protéger l'environnement.

Le projet de loi :  
— faciliterait l'accès aux tribunaux pour les Ontariens ;

— créerait un registre qui permettrait aux citoyens d'être mieux informés sur les décisions relatives à l'environnement ;

— accroîtrait l'apport du public dans le processus de prise de décision touchant l'environnement et accorderait aux citoyens des nouveaux pouvoirs, en vertu desquels ils pourraient réclamer la révision d'une politique gouvernementale s'ils croient qu'elle ne protège pas adéquatement l'environnement ;

— créerait un poste de commissaire à l'environnement, sorte de « super-policier écologique » chargé de surveiller les activités du gouvernement en matière d'environnement.

### Pêche scientifique

CAP-AUX-MEULES (PC) — Les pêcheurs de pétoncles madelinots seront invités à participer à une pêche scientifique sur la côte est d'Anticosti. Cette initiative de Pêches et Océans Canada fait suite aux demandes répétées des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine d'avoir accès aux bancs de pêche abondants en pétoncles de l'île d'Anticosti. Les stocks de pétoncles ont chuté dramatiquement au cours des dernières années autour des Îles. La pêche scientifique servira à évaluer l'abondance et la répartition des stocks de pétoncles dans le secteur Anticosti.

## La crise d'Oka L'ONF y a vu un show télé

MONTREAL (PC) — A peine une semaine après l'acquiescement des 34 autochtones arrêtés à la fin de la crise d'Oka, l'Office national du film lance un long métrage portant sur les événements de l'été 90.

Le tournage d'Acts of defiance a débuté en 1989. À cette époque, le réalisateur Alec MacCleod s'intéressait surtout aux traditionnels bingos de Kahnawake. Mais, surpris par les événements d'Oka, il a décidé d'en faire le sujet principal de son film.

Le documentaire d'une durée de plus d'une heure et demie est une longue suite d'images-chocs, souvent tirées de reportages télé. En regardant Acts of defiance, on a parfois le sentiment que la crise d'Oka était moins une guerre entre Blancs et Indiens qu'un « show » de télé.

La caméra complaisante de MacCleod dessert à merveille les intérêts des autochtones.

Que ce soit en montrant Jesse Jackson en train d'embrasser une petite Amérindienne ou en évoquant la visite d'une délégation du Parlement européen. Ou encore que ce soit en suivant un autochtone qui fait avancer son kayak au rythme d'une prière adressée au Grand Esprit par une animatrice de radio: « Donne-moi la force... »

Dans ce film, la barricade sépare littéralement les bons et les méchants. Toute la panoplie des clichés y passe, des jeunes femmes de Kahnawake qui reniflent la violence de leurs souvenirs du conflit, aux marmots qui, le majeur vers le ciel, crient à Go home! à l'armée installée à Kahnawake. Des citoyens de Châteauguay dont la colère est synonyme de racisme aux militaires qui se font insulter par un vétéran de Kahnawake: « Vous êtes sur mon territoire. Parlez pour qu'on vous comprenne, French pigs! »

Tel un avertissement, la dernière image du film présente un bambin souriant, vêtu d'une tenue de combat kaki. Rien n'est encore réglé, semble signifier le réalisateur.

Acts of defiance sera présenté au Festival des films du monde cet été.

**Restaurant Charles Baillargé**  
Le plus ancien restaurant au Canada  
\*\*\*\*\*  
TABLE D'HÔTE à partir de 22,95 \$  
ou  
Menu "à la carte"  
\*\*\*\*\*  
BRUNCH MUSICAL tous les dimanches  
15,95\$ adulte 8,95\$ enfant  
HÂTEZ-VOUS DE RÉSERVER:  
(418) 692-2480  
\*\*\*\*\*  
Ou demandez nos forfaits - séjour

**HOTEL CLARENDON**  
57, rue Sainte-Anne  
Vieux-Québec  
1-800-463-5250

**LIQUIDATION FIN DE SAISON 50% À 70%**  
de rabais sur tous les vêtements et bijoux

CHOIX DE ROBES 250\$ pour <b>99\$</b>	CHOIX DE CHANDAILS 200\$ pour <b>69\$</b>
CHOIX DE JUPES 200\$ pour <b>79\$</b>	CHOIX DE CHEMISIERS 220\$ pour <b>49\$ à 69\$</b>

**TAXES INCLUSES**  
Profitez de nos rabais exceptionnels avant la fermeture pour les vacances d'été du 15 juillet au 3 août.

**Simone Paris** 2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval) **656-1902**

LE PRÊT-À-RAVIR

Un maillot de bains Gottex à ce prix-là... seulement chez **ROSA BORRA!** **99\$**

À nulle autre pareille... **LA SOLDIERIE ROSA BORRA**  
Des rabais de **50% à 70%**

**ROSA BORRA**  
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

**PLACE de la CITÉ**  
Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill  
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

# GRANDE OUVERTURE

## ÉPARGNEZ 70% ET PLUS

SUR DES PRIX DÉJÀ PLUS AVANTAGEUX QUE CEUX DU DÉTAIL

- ACHÉTEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT AMÉRICAIN
- LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX
- PRIX IMBATTABLES SUR LES VÊTEMENTS D'ENFANTS

**TODAY'S CHILD**

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ PROMENADES STE-ANNE — CENTRE "DESIGNER FACTORY OUTLET"  
22 MAGASINS MAINTENANT OUVERTS, INCLUANT LE NOUVEAU RESTAURANT ZARAGOZA  
— 3 KM À L'EST DE LA BASILIQUE, STE-ANNE-DE-BEAUPRE, (418) 564-1471

# LA VRAIE VENTE 1\$

ADJOUTEZ 1\$ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT DANS LES VÊTEMENTS HOMMES ET DAMES

DÈS MAINTENANT À NOS 6 MAGASINS

<b>COMPLETS MODE</b> pour hommes Style décontracté, pantalons à plis avant A partir de <b>2 pour 129,96</b>	<b>COMPLETS SPENCER</b> courts à la taille Assortiment de modèles, couleurs et grandeurs A partir de <b>2 pour 179,96</b>
<b>COMPLETS POUR HOMMES</b> COMPLETS-MASINO MODA Assortiment de styles, modèles et grandeurs <b>179,96</b> A partir de SPENCER 100% COTON DANELL Assortiment <b>199,96</b> COMPLETS-PRIORITY MÂLE <b>259,96</b> Tissu 70% rayonne, 30% polyester COMPLETS 2 PIÈCES Mélange polyester et laine <b>294,96</b> A partir de BLOUSONS SPORT 100% SOIE Dissortiments <b>119,96</b> BERMUDAS POUR HOMMES BERMUDAS-POINT ZERO <b>39,96</b> 100% coton, deux pièces de couleurs BERMUDAS-ELFINO, BERTINI, MRS LEGG Assortiment <b>39,96</b>	<b>PANTALONS POUR HOMMES</b> PANTALONS SPORT Dissortiments <b>2 pour 29,96</b> PANTALONS-POINT ZERO 100% coton, couleurs à la mode <b>2 pour 59,96</b> PANTALONS-CACHAREL <b>54,96</b> A partir de <b>2 pour 70,96</b> Polyester et laine <b>ROBES POUR DAMES</b> ROBES ESTIVALES <b>2 pour 49,96</b> ROBES BERMUDAS Couleurs et motifs assortis <b>2 pour 59,96</b>
<b>CHEMISES POUR HOMMES</b> CHEMISES-1 MILLER-Lines ou à rayures <b>2 pour 47,96</b> CHEMISES À MOTIFS (1 Miller), grand choix <b>2 pour 51,96</b>	<b>SOULIERS POUR HOMMES</b> SOULIERS SPORT Assortiment <b>2 pour 49,96</b>

**G.H. ECHÈNE & FILS INC.**

STATIONNEMENT FACILE À NOS MAGASINS

PLACE FLEUR DE LYS CANARDIERE QUEBEC MONTMORENCY DRUMMONDVILLE

# DécoMeuble

## POUR SUITE LA TATOUQUE



### DORÉNAVANT VOICI NOS 10 ENGAGEMENTS

1. Offrir 1 an pour payer, sur toute la marchandise.
2. Offrir la commodité d'un crédit instantané, jusqu'à concurrence de 3,000\$.
3. Offrir le plus bas prix et si vous nous permettez de constater qu'il ne l'est pas, vous offrir encore mieux.
4. Donner une garantie à vie sur tous nos prix.
5. Vendre à moitié prix tous nos matelas avec l'achat d'un mobilier de chambre.

6. Assurer, d'une manière primordiale, votre entière satisfaction ou vous rembourser.
7. Donner un escompte pour tout achat emporté.
8. Livrer sans frais additionnels à travers le Québec.
9. Déballer et placer gratuitement la marchandise.
10. Vous conseiller, si vous avez des problèmes de service avec l'un de nos concurrents, au meilleur de nos connaissances et cela, même si vous n'avez jamais acheté chez



sommex



## IMPORTANTES RABAIS SUR MATELAS ET ENSEMBLES

Voici de Sealy, l'un des chefs de file, ayant à son actif plus de 110 ans d'expérience dans la fabrication de matelas et sommiers-caisses, notre modèle "QUILT DE LUXE". Matelas à ressorts de haute qualité, recouvert de multiples couches isolantes et d'un durable tissu à surface multipliée.

Confectionné par SommeX, ce surprenant concept de matelas et sommiers-caisses "LE MUST" vous permet d'effectuer votre choix de support: soit d'opter pour le système à ressorts de haute qualité ou la souplesse de la mousse. Résistant tissu à surface multipliée.

MATELAS 1 place

cour. 199<sup>95</sup>

**139.**

ENSEMBLE 1 place  
cour. 299<sup>95</sup> **179.**

MATELAS 2 places

cour. 259<sup>95</sup>

**179.**

ENSEMBLE 2 places  
cour. 389<sup>95</sup> **229.**

MATELAS grand lit

cour. 319<sup>95</sup>

**219.**

ENSEMBLE grand lit  
cour. 479<sup>95</sup> **279.**

MATELAS 1 place

cour. 299<sup>95</sup>

**209.**

ENSEMBLE 1 place  
cour. 439<sup>95</sup> **259.**

MATELAS 2 places

cour. 369<sup>95</sup>

**259.**

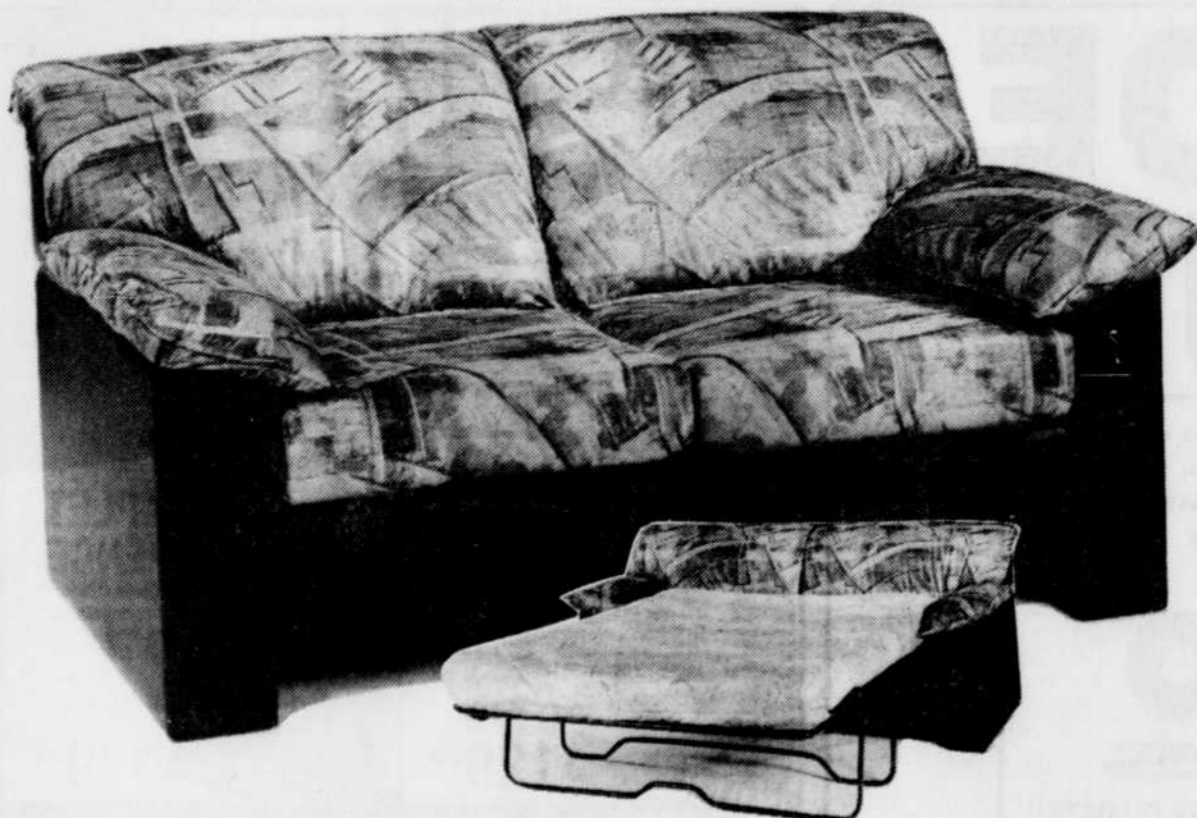
ENSEMBLE 2 places  
cour. 539<sup>95</sup> **319.**

MATELAS grand lit

cour. 439<sup>95</sup>

**299.**

ENSEMBLE grand lit  
cour. 639<sup>95</sup> **379.**



### PRATIQUE SOFA-LIT

Idéal pour meubler avec goût et commodité, ce mobilier au résistant recouvrement d'aspect cuir combiné à un tissu mode, saura attirer les regards les plus admiratifs. Il est offert en version sofa-lit doté d'un excellent matelas à ressorts ou causeuse régulière.

CAUSEUSE 269.

SOFA-LIT

**399.**



### SOFA-LIT TYPE "FLIP-FLOP"

Pratique à souhait, cet agréable modèle met à contribution, hormis un très confortable rembourrage, la simplicité de son déploiement en un douillet matelas d'épaisse mousse. Le recouvrement fait appel à un résistant tissu mode.

**389.**

1. Facilité offerte aujourd'hui et tous les jours, sous réserve de l'approbation du Service du crédit, aucun comptant à l'exception des taxes, aucun achat minimal. Un rabais de 3% est accordé pour tout achat payé comptant.

2. Si qualifié selon les critères et sous réserve de l'approbation du Service du crédit.

3. Pour tout produit identique, portant le même numéro de modèle, vendu aux mêmes conditions et avec les mêmes facilités de paiement, sur preuve du prix offert par le concurrent.

4. Pour tout produit identique, portant le même numéro de modèle, en possession de l'acheteur original, vendu aux mêmes conditions et avec les mêmes facilités de paiement, sur preuve du prix offert par le concurrent.

5. Comportant 4 pièces et plus. Ne s'applique pas aux matelas en solde ou offerts en promotion.

6. Le remboursement s'applique sur toute la première année d'utilisation normale.

7. De 3% à l'exception des produits suivants: lampes, articles de décoration, appareils audio-vidéo, téléviseurs de 21 pouces et moins, micro-ondes et meubles à assembler.

8. Selon les horaires préétablis de livraison dans les diverses régions.

9. S'applique seulement si la marchandise peut être livrée par les employés et les camions de DécoMeuble/Léon. Ne s'applique pas si nous devons nous servir d'un transporteur affilé ou pour tout meuble à assembler.

10. Vous pouvez nous contacter facilement au 683-3471 et 1-800-463-7215 pour les gens de l'extérieur.

VANIER  
100, rue Chabot  
à proximité des Haïes Fleurs de Lys  
683-9600

SAINTE-FOY  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-6902

CHARLESBOURG  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

BEAUPORT  
4175, boul. Sainte-Anne  
voisin Quincailière Nap. Boly  
667-7851

LÉVIS-LAUZON  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606

DécoMeuble  
**Léon**  
1988

# La Couronne demande la détention dans une affaire de délit de fuite

QUÉBEC — Céline Péloquin, cette jeune femme de 28 ans qui a commis un délit de fuite en juillet dernier après avoir heurté un cycliste de 17 ans décédé quelques jours plus tard, jouit d'une intelligence supérieure mais est en proie à des impulsivités conduisant à un je-m'en-foutisme quant aux conséquences de ses actes.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

Voilà ce qu'a révélé hier le procureur de la Couronne, Me Jean-Robert Nadeau, dans sa plaidoirie devant le juge Gilles LaHaye. Celui-ci a pris l'affaire en délibéré. Le jugement sera rendu le 24 juillet.

Les propos de Me Nadeau ont été confirmés par l'avocat de l'accusée elle-même, Me Pierre Rousseau, selon qui le rapport présentiel parle de personnalité mixte paranoïde et narcissique. Ce déséquilibre de la personnalité — peut-être causé par une succession de situations traumatisantes dans l'enfance — exige une aide psychologique, a précisé Me Rousseau.

Pas étonnant, dans cette situation, que le procureur de la couronne ait demandé au juge de ne pas sanctionner la responsabilité criminelle de Mme Péloquin, mais bien sa personnalité.

Peu avant l'accident fatal, la jeune femme sort de sa voiture et

gifle un cycliste qui lui reproche de ne pas avoir effectué un arrêt obligatoire. Démarrant en trombe elle fonce, un kilomètre plus loin, sur un adolescent qui circule en vélo avec un copain, boulevard Père-Lelièvre, dans le quartier Duberger de Québec. Pendant que la victime roule sur le capot de la Toyota, fait voler le pare-brise en mille éclats et est projetée 75 pieds plus loin, la conductrice continue sa course folle sans ralentir et encore moins s'arrêter. Cette série cauchemardesque ne l'empêche pas d'aller chercher son fils à la maison, à Val-Bélair, et de se rendre souper en ville avec un ami. Tout cela avec un calme olympien.

### Aucune explication

«Vous ne vous êtes pas préoccupée du sort du jeune homme. Vous ne vous êtes pas comportée en citoyenne responsable. Vous vous êtes foutue qu'il soit mort ou vivant. Cette attitude vous caractérise. Or, c'est l'individu qu'on sanctionne, pas seulement le crime en soi. On ne peut laisser libre cours à son impulsivité, frapper, foncer et puis dire: "Je m'en

fous. Je m'en vais prendre mon petit souper". N'eut été des indications de citoyens, jamais nous n'aurions su que c'était vous la responsable de cet accident», a déclaré Me Nadeau.

À aucun moment Mme Péloquin n'a expliqué son geste. Ni devant la cour, ni aux spécialistes chargés de préparer un rapport présentiel sur elle. De sorte qu'on ne sait pas si le «trou» provient d'un oubli dû à un traumatisme ou tout simplement du fait qu'elle préfère ne pas parler de cet épisode.

Le procureur de la Couronne réclame la détention continue de Mme Péloquin. Le maximum prévu par la loi est de deux ans. L'avocat de l'accusée s'est toutefois objecté à un emprisonnement. Il a fait part d'une abondante jurisprudence où, même en état d'ébriété

(ce qui n'était pas le cas de sa cliente), plusieurs automobilistes responsables de la mort d'une personne ont eu des sentences beaucoup plus légères. Les deux avocats sont toutefois d'accord sur le fait que Mme Péloquin a besoin d'une aide psychologique et d'un suivi.

Précisons que l'accusée a reconnu sa culpabilité en ce qui concerne le délit de fuite mais qu'il y a eu arrêt des procédures quant aux accusations de conduite dangereuse, faute de preuves suffisantes. Même si l'adolescent a succombé à ses blessures dans les jours qui ont suivi l'accident, la loi ne permet pas à la Couronne, dans un cas comme celui-ci, de porter des accusations relatives à un décès. C'est pourquoi Mme Péloquin a été poursuivie uniquement pour un délit de fuite.



Céline Péloquin

## Enquête sur le transport d'écoliers Les chauffeurs admettent manquer de formation

MONTRÉAL — « On n'a pas le contrôle dans l'autobus, alors imaginez lorsque le jeune met le pied sur le trottoir... »

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Jeannette Viau en a vu « des vertes et des pas mûres » au cours des 13 ans passés, soir et matin, à vivre avec une ribambelle d'enfants dans un autobus d'écoliers.

Hier matin, au palais de justice de Montréal, elle a longuement expliqué au coroner Marc-André Bouliane que son métier n'a rien d'une sinécure. Évitez, plaidet-elle en clair, de demander mer et monde à des chauffeurs débordés et qui ne disposent pas de la formation ni des véhicules adéquats pour faire leur boulot dans des conditions sécuritaires.

« On se fait traiter de n'importe quoi, les enfants n'ont aucun respect pour nous. J'ai déjà reçu un coup de poing en pleine figure, on se fait cracher dessus, tirer des boulettes de papier par la tête, des crayons, des effaces. Un chauffeur a déjà été menacé avec un fusil, un autre avec une hache. »

Et lorsqu'il faut agir en dernier recours contre un jeune trouble-fête, Mme Viau déplore le peu d'appui que les chauffeurs reçoivent de leur commission scolaire dans l'application des sanctions.

Dans le mémoire présenté au coroner Bouliane dans le cadre de son enquête sur les nombreux cas d'écoliers écrasés par des autobus d'écoliers, le syndicat des Teamsters, dont fait partie Mme Viau, déplore le manque de formation des chauffeurs avant de prendre la route. Des cours adaptés à la réalité quotidienne, insiste-t-on.

André Paquin, un jeune chauffeur de Montréal, a expliqué qu'il y a huit ans, il avait été jugé apte à conduire un autobus rempli d'écoliers après avoir reçu seulement une heure de formation et passé le permis pour l'obtention du permis de conduire. « Un examen portant presque exclusivement sur des notions mécaniques. Jamais on ne m'a parlé des enfants. »

### Des blocs sur les pédales

Tout comme l'avaient fait mardi deux chauffeurs d'expérience, les premiers témoins entendus hier se sont longuement attardés sur les lacunes mécaniques des véhicules. Des révélations qui font dresser les cheveux sur la tête. Tel

ce chauffeur de petite taille, obligé, en raison de l'impossibilité d'ajuster son siège, d'installer des blocs de bois sur les pédales afin de les atteindre. Sans oublier tous ceux — et ils seraient légion —, forcés de conduire d'une main et d'essuyer la vitre de l'autre, en raison des déficiences du système de chauffage et de climatisation.

« Les camions qui transportent les animaux sont plus adéquats », dénonce Mme Viau, dont le témoignage a légèrement piqué au vif le coroner Bouliane, qui, à un certain moment, lui a reproché de s'intéresser davantage aux conditions de travail des chauffeurs qu'à la sécurité des écoliers.

Les chauffeurs réclament du gouvernement qu'il procède à l'embauche de brigadiers adultes à bord des autobus. Le coût de cette mesure, expliquent les représentants des Teamsters, reste inconnu. « mais peut-être qu'en coupant dans certains soupers mirobolants et dans les comptes de dépenses des commissaires, les commissions scolaires trouveraient-elles de quoi sauver des vies ? »

### Un coroner déçu

L'enquête fleuve du coroner Bouliane entre aujourd'hui dans son avant-dernière journée. Depuis lundi, tôt le matin jusqu'en soirée, il a écouté au-delà d'une centaine de témoins, s'accordant de courtes pauses pour manger ou griller une cigarette. La difficulté de l'exercice ne semble pas être à la hauteur des espoirs du bouillant coroner qui ne cachait pas sa frustration, dans son allocution d'ouverture, hier matin. La rentrée scolaire approche et il y a urgence d'agir, clame-t-il haut et fort.

« Onze commissions scolaires sur les 62 entendues jusqu'à maintenant ont pris des mesures pour éviter que les enfants de 5 à 8 ans traversent devant l'autobus. Certaines ont fait passer ce pourcentage de 50 % à six ou sept, à l'intérieur de leur budget. Ça doit donc être faisable et j'aimerais que tout le monde le fasse. »

« En septembre prochain, il va y avoir encore 50 000 enfants qui vont avoir à traverser devant leur autobus, seuls, au retour de l'école. Demandez-vous pas pourquoi je suis inquiet. Et j'espère que ça inquiète les parents aussi. »

### ■ Alliance NPD et libéraux

KITCHENER, Ont. (PC) — Si les libéraux devaient former un gouvernement minoritaire, à la suite des prochaines élections fédérales, le Nouveau Parti démocratique pourrait songer à une coalition officielle, ou à tout le moins à une alliance avec eux. C'est Mme Audrey McLaughlin elle-même, le chef du parti, qui a émis cette hypothèse, non sans avoir souligné qu'elle ferait campagne avec l'espoir de gagner. Mais s'il devait en résulter un gouvernement libéral minoritaire, alors le NPD serait prêt à négocier avec lui. Les négociations seraient ardues, a-t-elle reconnu, car il y a des points où le NPD ne peut pas céder. Le traité de libre-échange avec les États-Unis constitue l'un de ces points. Les libéraux veulent le renégocier, tandis que les néo-démocrates veulent l'abolir purement et simplement.

# 2 POUR 1

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
9, 10, 11 JUILLET

2 POUR 1 695\$  
TPS 7% INCLUSE

UNE VALEUR DE 3390 \$



Canapés très accueillants et très confortables, aux lignes harmonieuses, garnis de cuir véritable bleu foncé.

QUANTITÉ LIMITÉE

HÂTEZ-VOUS!

Réservez les vôtres au plus tôt!

**AUCUN PAIEMENT AVANT JUILLET 1993\***

\*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 juillet 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage

"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

## LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:  
18, rue Courcellette  
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:  
1215, boul. Charest O.  
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:  
9, rue Courcellette  
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:  
2960, boul. Laurier  
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN  
10, rue Courcellette  
Tél.: 681-2302

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION

## Rapport annuel d'Amnistie internationale

## Le Canada blâmé pour avoir extradé Kindler et Ng

OTTAWA (PC) — Dans son rapport annuel sur les violations des droits de la personne dans le monde, publié hier, Amnistie internationale blâme le Canada pour avoir extradé aux États-Unis Charles Ng et Joseph Kindler, sans obtenir l'assurance qu'ils ne seraient pas exécutés.



Charles NG

Amnistie internationale se demande également pourquoi une enquête publique n'a pas été tenue, à la suite d'allégations d'agressions par la police faites par six Mohawks, après leur arrestation pendant la crise d'Oka, en 1990. Il a depuis été annoncé à ce sujet, cependant, que l'enquête aura lieu à Montréal, en septembre prochain.

Les remarques sur le Canada, contenues dans le rapport de 311 pages, sont négligeables en comparaison des accusations de brutalité sanctionnées par l'État, qui sont portées contre quelques-uns des 141 autres pays.

« Aussi longtemps que les tortionnaires, les assassins d'E-

tat et ceux qui donnent les ordres agissent librement et impunément, le cycle des violations ne sera jamais brisé », déclare Amnistie internationale.

## Onze meurtres

Dans les cas de Ng et de Kindler, l'organisme international signale que le traité d'extradition entre les deux pays permet au Canada, qui a aboli la peine de mort en 1976, de refuser de retourner un suspect aux États-Unis, s'ils ne veulent pas s'engager à ne pas l'exécuter, en cas de verdict de culpabilité.

Le gouvernement canadien a exigé et obtenu une telle pro-



Joseph KINDLER

messe des États-Unis dans le cas de Lee Robert O'Bomsawin, un Abénaki du Québec, qui est accusé du double meurtre de son ex-femme et de l'amant de celle-ci, à Jacksonville (Floride), en 1987.

Ng et Kindler ont pour leur part été renvoyés aux États-Unis, après que la Cour suprême du Canada eut décidé que leur extradition ne violerait pas la Charte des droits.

Ng a plaidé non coupable à 11 meurtres, à San Andreas en Californie. Kindler a déjà été trouvé coupable de meurtre en Pennsylvanie.

## Congé de la construction

## Surveillance policière intensive sur les routes du Québec

QUÉBEC (PC) — À l'approche du long congé de la construction, au cours duquel des milliers de travailleurs prendront la route des vacances, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) invite les automobilistes québécois à faire preuve de la plus grande prudence lors de leurs déplacements.

Les vacances de la construction représentent l'une des périodes les plus meurtrières sur les routes, fait valoir la SAAQ. Durant ce congé, l'an dernier, les accidents routiers ont fait 61 morts, 498 blessés graves et 2371 blessés légers. L'alcool au volant demeure la première cause de décès sur les routes alors que la vitesse excessive arrive au deuxième rang.

Les automobilistes se doivent donc d'adopter un comportement responsable en ne conduisant jamais avec les facultés affaiblies et en respectant les limites de vitesse en tout temps, rappelle la SAAQ.

Durant le congé de la construction et tout au long de la saison estivale, les services policiers exerceront une surveillance intensive sur tout le territoire du Québec. Les conducteurs avec facultés affaiblies et les fervents de la vitesse sont particulièrement visés.

## Entente Québec-Maine

Les conducteurs québécois qui prévoient se rendre dans le Maine

cet été doivent savoir qu'ils sont assujettis à une entente de réciprocité conclue entre le Québec et l'État américain depuis le 10 juin dernier, signale la SAAQ.

Cette entente touche le permis de conduire et les infractions aux règles de la circulation routière. Un Québécois reconnu coupable d'une infraction routière dans le Maine verra donc cette infraction portée à son dossier de conducteur au Québec. Pour les Québécois qui n'acquitteraient pas une amende reçue pour une infraction routière commise dans le Maine, l'entente prévoit aussi la suspension du droit de conduire dans cet État.

Les mêmes dispositions s'appliquent aux citoyens du Maine dans le cas d'infractions commises au Québec.

Cette entente de réciprocité est venue s'ajouter à celles qui lient le Québec à l'État de New York depuis 1988 et à l'Ontario depuis 1989.

Par ailleurs, depuis le 19 juin

dernier, les personnes voyageant à l'extérieur du Québec peuvent bénéficier d'un nouveau service d'assistance téléphonique, annonce la SAAQ.

Un Québécois blessé dans un accident de la route peut communiquer avec l'organisme pour obtenir de l'aide en composant le numéro 1-800-463-6898, sans frais pour le Canada et les États-Unis. Ce service est offert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

## La Transat en direct au Musée de la civilisation

QUÉBEC — Le grand public, et particulièrement les mordus de la voile, pourront suivre de près le déroulement de la course de voiliers entre Québec et Saint-Malo au Musée de la civilisation. Les organisateurs de la Transat qui prend son départ le dimanche 23 août ont annoncé, hier, qu'un centre de communication sera aménagé au Musée, rue Dalhousie.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

Ce centre qui sera accessible au public dès le 13 août permettra de savoir où sont rendus les quelque 20 voiliers engagés dans la course. On pourra y voir, en direct, des images des bateaux en pleine course, nous assure-t-on.

La possibilité de visiter ce centre de communication est une des activités prévues au programme de la Transat Québec-Saint-Malo dont le contenu a été dévoilé, hier. Du 13 août jusqu'à la mi-septembre — date de l'arrivée du dernier bateau en France —, on pourra voir des expositions, des films documentaires et des capsules théâtrales au Musée de la civilisation.

Le programme des activités sera imprimé à 500 000 exemplaires et sera distribué au Québec, en Ontario, dans certains États du nord-est américain ainsi qu'en Europe. Au Québec, on prévoit le distribuer dans certains quotidiens.

Dans le cadre de la soirée des équipages le vendredi 21 août, Céline Dion présentera son spectacle à l'Agora. Du 13 au 23 août, le capitaine Bonhomme se produira au Village Transat, au Bassin Louise. On nous assure qu'il est remis de son malaise survenu lors de l'émission Métropolis.

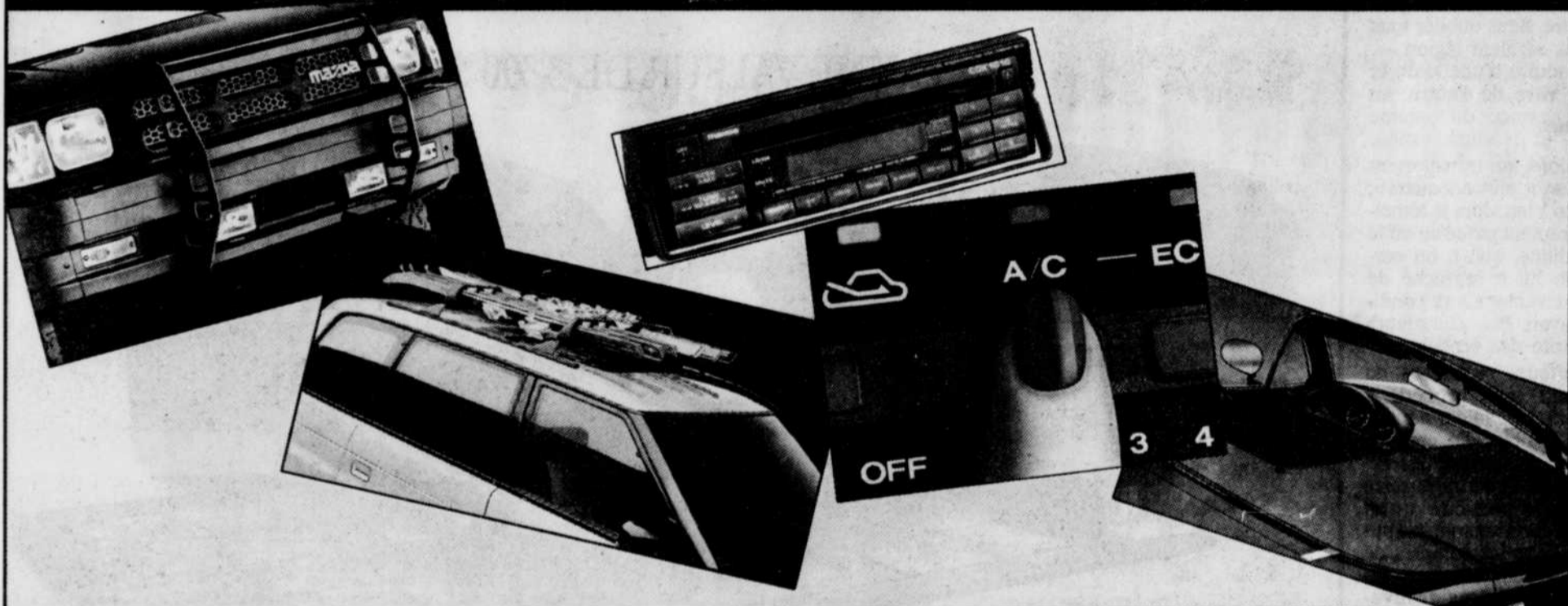
De plus, les visiteurs auront accès au Bassin Louise pour y admirer les voiliers catamarans et trimarans inscrits dans la course. Un des voiliers est déjà sur place, le Fujicolor II. Il doit subir quelques réparations. Un deuxième voilier est attendu vers le milieu de la semaine prochaine. Il s'agit du Haute-Normandie.

Malgré qu'un certain nombre de voiliers tardent à confirmer leur présence à Québec pour le départ de la course, le directeur général de la Transat, M. Michel Fortier, demeure confiant de pouvoir aligner de 20 à 25 bateaux sur la ligne de départ. « Les sceptiques seront confondus », laissait entendre M. Fortier lors de la conférence de presse.

## Guy Coulombe à l'Énergie atomique

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Jake Epp, a annoncé la nomination de M. Guy Coulombe à titre de membre du conseil d'administration de l'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), pour trois ans. M. Coulombe est pdg de la Société du Centre de conférences internationales de Montréal. Au cours des années 80, il a été président et chef de l'exploitation à la Consolidated-Bathurst Inc. et président-directeur général d'Hydro-Québec.

# FAIS-TOI VOIR



## CHEZ MAZDA!

OBTENEZ JUSQU'À 1 500 \$ EN ACCESSOIRES OPTIONNELS OU LE CLIMATISEUR OU UNE REMISE ÉQUIVALENTE.\*

Faites-vous voir dès maintenant chez Mazda et équipez votre voiture à votre goût en choisissant l'un de nos modèles 92 parmi les plus populaires. Notre 323 hatchback, la plus spacieuse de sa catégorie. Notre Protégé, la classique à 4 portières. Notre Miata, incomparablement sympathique. Notre MPV, la mini-fourgonnette qui se conduit comme une berline. Et nos camions, meilleurs vendeurs au Canada, catégorie camionnettes importées. Donc, pour une voiture à votre goût, passez vite chez votre concessionnaire Mazda... pour ensuite vous faire voir et remarquer partout!

\*Offerts à l'achat des modèles 92 suivants: 323, Protégé, Miata, MPV et camionnettes Mazda, vendus ou encore en stock chez le concessionnaire après le 7 juillet 1992. Taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Cette offre, en vigueur pour un temps limité et jusqu'à épuisement des stocks, ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez le concessionnaire.

**mazda**

Je me sens bien.

Québec  
Chatel Automobiles Ltée  
1350, Bouvier  
628-6336

Québec  
Premier Mazda  
656, rue Graham Bell  
687-0753

Cap-Santé  
Cap-Santé Mazda  
5, rue Bois de L'Ail  
285-0011

Plessisville  
Maurice Coté  
Automobiles Inc.  
637, rue St-Louis  
362-7324

St. Georges de Beauce  
Automobiles Sittelle  
15300, boul. Lacroix  
228-4815

Rivière du Loup  
Rivière du Loup Mazda  
160, Fraser  
862-3263

Matane  
Garage Marcel Villeneuve Inc.  
1780, rue du Phare Ouest  
562-0245

Grande Rivière  
Lloyd Sutton Auto  
89, Grand Allée  
385-2279

Québec  
Rendez-Vous Mazda  
1615, boul. Henri Bourassa  
529-8551

St-Patrice de Beauvillage  
Automobiles M. Blais  
462, rue Principale  
596-2322

Montmagny  
Montmagny Mazda  
201, Tache Ouest  
248-0014

Baie St. Paul  
Charlevoix Mazda  
996, Mgr. de Laval  
435-5353

Thetford Mines  
Centre de l'Auto Amiante Inc.  
410, boul. Smith Sud  
338-4694

Pintendre  
A. Lachance Automobiles Inc.  
529, Route Kennedy  
837-8897

Rimouski  
Automobiles R.P. Inc.  
455, boul. Ste-Anne  
Pointe au Père  
724-7888

Baie Comeau  
Mazda Cote-Nord  
291, boul. La salle  
296-0202

Cet été,  
prenez le large!

(Il suffit d'être abonne)  
1 CROISIÈRE PAR SEMAINE  
POUR 2 PERSONNES

Abonnement 6 ou 7 jours - uniquement

617-3333

LE SOLEIL

LE SOLEIL POUR TOUJOURS LE MONDE

# LIQUIDATION

## 25% à 40% DE RÉDUCTION

- Sélection de chaussures de saison pour hommes et femmes.
- Sélection de tenues habillées et tout-aller pour hommes.
- Sélection d'articles de printemps et d'été pour enfants.
- Sélection d'articles de saison pour femmes : sacs à main, ceintures, foulards, chapeaux.

Le choix peut varier d'un magasin à l'autre.  
Recherchez les ballons rouges. Achats en personne seulement.

**15% DE RÉDUCTION**  
sur une sélection de meubles d'été

**25% à 50% DE RÉDUCTION**

Sélection de vêtements pour femmes, à prix courant.

Le choix peut varier d'un magasin à l'autre.

# EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada



Pierre  
**CHAMPAGNE**

**Le Festival d'été**

Aujourd'hui débute le 25e Festival d'été de Québec. Déjà ! Ça va brasser pendant dix jours, du 9 au 19 juillet. Ce soir, par exemple, **Dan Bigras** est à Place d'Youville à 20 h 30 et **Colin James** suit, une heure plus tard, sur la même scène. En même temps, **Jacques Bertin** se produit au Pigeonnier, à 20 h 30, suivi de **Gilles Vigneault**. Je n'en connais qu'un sur les quatre : le dernier. Des autres, je n'ai jamais entendu parler. Cela vous donne une bonne idée de mon âge et de mon ignorance.

Mardi, The King's Singers présentent The Beatles Connection au Grand Théâtre. Je ne les connais pas non plus. Les Beatles oui, mais leurs imitateurs non. Vendredi, le Quatuor Emerson et le Quatuor St. Lawrence seront à la salle de bal du Château Frontenac. Je n'ai jamais entendu parler d'eux, ni d'Eve ni d'Adam. Toujours dans la même salle de bal, mais le lundi 13 juillet, c'est la Coréenne **Sumi Jo** qui présentera son récital. Vous la connaissez ? Moi pas ! Et **Sarah Cunningham** des États-Unis ? Et **Junko Ueda** du Japon ? Et **Wil Offermans** des Pays-Bas ? Et **Emma Kirkby** d'Angleterre ? Plus je feuillette le programme de ce 25e Festival d'été de Québec, plus je me trouve béotien.

Heureusement, mon ignorance a ses limites. Je connais tout de même quelques artistes. **Florent Vollant** et **Claude McKenzie** de Kashtin (Place d'Youville le 17 juillet) ; **Maxime Le Forestier** (les 10 et 12 juillet) ; **Philippe Lafontaine** (les 11 et 12) ; **Daniel Lavoie** (les 17, 18 et 19) ; **Richard Séguin** (les 13 et 14) ; **Julien Clerc** (le 14) ; **Joe Bocan** (le 18) ; **Jane Birkin** (les 17 et 18) ; et quelques autres comme les pianistes **Louis Lortie** et **Jean-François Latour**.

Une belle dizaine en perspective... même pour les ignorants com-

me moi. Si vous voulez tout savoir sur cette édition du Festival d'été, achetez donc leur programme. Il est en vente un peu partout pour 2,50 \$, taxes incluses. Vous trouverez même à l'intérieur, en page 6, une belle réclame unilingue anglaise de la compagnie IBM.

C'est la compagnie IBM qui présente, le mardi 14 juillet à la salle Louis-Frédette du Grand-Théâtre, pour 22,50 \$ par personne, le groupe The King's Singer, d'Angleterre, et la Bande Symphonique de Québec sous la direction de **George Martin**. Martin était le « cinquième » Beatle. C'est lui qui fut le réalisateur et le concepteur de plusieurs des disques réalisés par les Beatles. Un spectacle qui, pour les plus vieux, devrait être assez remarquable.

Ceci dit, la compagnie IBM présente, dans le programme-souvenir du Festival la seule et unique réclame publiée uniquement en anglais. Une grande page. Pas un seul mot de français. En voici le texte original :

IBM Canada Ltd.  
Enriching our community through support of the performing arts...

...which goes to show that a company know for state-of-the-art technology is also interested in the state of the arts.

En page C-4 du Soleil IBM présente, le mardi 30 juin, IBM et le Festival d'été s'excusent en ces termes : « Il s'agit d'une regrettable méprise imputable à une erreur d'ordre technique... ». J'ai tenté de savoir si l'erreur en question venait du Festival ou de IBM mais on n'a pas voulu me répondre. Je le saurai bien un jour, mais je ne sais pas si je vous le dirai. Il ne faut quand même pas être trop méchant.

● Si vous avez en main le programme officiel, allez à la page 95 et regardez bien la photographie de **Claude Dubois**. D'après vous, est-il en train de faire ce à quoi je pense ? On aurait pu, sans doute, l'asseoir quelque part sur les remparts de Québec afin d'effacer des esprits ce à quoi je pense.

● Allez ensuite à la page 64. Cette page a été entièrement payée par la ville de Québec. Les trois illustrations qui meublent cette page représentent le public de la ville. Les contribuables. Les électeurs. Est-ce que vous vous identifiez bien à ce personnage ?

● Mon gros copain **Jean Brouillard** est membre du conseil d'administration du Festival d'été et, à ce titre, il est en mesure de vous vendre un billet d'une centaine de dollars qui vous donnera la chance de gagner une cave à vin évaluée à 10 000 \$. Une chance sur 500. Le tirage aura lieu le 20 juillet et les profits ainsi générés seront remis au Festival d'été.

**Prolongement de la Côte du Passage**  
**Chagnon conteste l'absence de viaduc**

LÉVIS — Le prolongement de la Côte du Passage jusqu'à l'autoroute 20 tant attendu des Lévisiens comporte, selon la conseillère Hélène Chagnon, un handicap majeur voire potentiellement dangereux : un passage à niveau viendra couper les quatre voies du futur boulevard.

pour un passage à niveau. Une décision contestée par la conseillère Hélène Chagnon qui soutient que la sécurité des automobilistes et un développement harmonieux de Lévis sont plus importants que 1,2 million \$ d'économies.

« Il faudrait surtout éviter de répéter l'erreur du boulevard Pierre-Bertrand, à Québec, où on a finalement dû y construire un viaduc à des coûts plus élevés », rappelle Mme Chagnon.

A ses yeux, il serait nettement préférable d'investir dès maintenant dans un viaduc plutôt que de risquer de mettre en danger des vies humaines ou même un désastre écologique. Mme Chagnon pense même qu'il serait opportun d'engager des pourparlers dans le but de négocier une aide financière avec la compagnie Ultramar de Saint-Romauld, principale utilisatrice de cette voie ferrée.

En outre, lors des audiences publiques sur le plan d'urbanisme, le département de santé communautaire avait clairement recommandé la construction d'un viaduc à cet endroit pour des raisons de sécurité et d'achalandage. Plus de 15 000 voitures y circuleront tous les jours.

comme il s'agit du développement d'un secteur à grand gabarit commercial, Mme Chagnon croit qu'il est d'autant plus justifié de penser à moyen et long terme. L'ensemble du projet évalué à 7,2 millions \$ est payé en partie par le gouvernement. Lévis absorbe pour sa part 4,8 millions \$ de la facture à même des règlements d'emprunt et des taxes de secteur.

Mais en bout de ligne, c'est une question de priorités pour Hélène Chagnon qui se demande s'il est concevable d'économiser 1,2 millions \$ au détriment de la sécurité des automobilistes alors que le comité administratif de Lévis n'a pas hésité à investir 900 000 \$ pour un chalet de ski.

LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

Initialement, c'est un viaduc que la ville envisageait pour le passage des trains mais faute de subventions gouvernementales, on a opté



Hélène CHAGNON

**1 an**  
**pour payer\* sans intérêt**  
**OU**  
**PAS DE TPS**

**RABAIS DE 500 \$**



Une occasion exceptionnelle de vous procurer une chaîne stéréo de haut calibre, à motte prix... Le résultat d'un travail acharné à rechercher les meilleures occasions pour notre clientèle.

RÉCEPTEUR à télécommande, puissance totale de 110 watts, entrées: phono, CD/DAT, TV/VCR, cassette, 24 mémoires de stations, syntonisation à quartz, sortie chaîne stéréo ambiophonique, correcteur graphique 7 bandes.

CASSETOPHONE double à auto-inversion, lecture continue et transfert rapide, sélecteur de ruban, Dolby B. LECTEUR AUDIOMÉTRIQUE, 3 faisceaux laser, programmable, fonctions: recherche (2 modes), répétition (3 modes) et lecture aléatoire.

ENCEINTES ACOUSTIQUES SOUND DYNAMICS d'une puissance et d'une précision impressionnantes.

**599**



**COURS D'INITIATION GRATUIT**

Le caméscope Canon E-61 avec télécommande, lentille zoom BX à fonction macro, son haute fidélité, image de grande précision et lot d'accessoires d'une valeur de 200 \$. Accessoires de qualité dont: un trépied, un sac pour accessoires et une lampe. Offert à l'achat de cette caméra à seulement 49,99 \$.

**RABAIS DE 250 \$**

**749 \$**



840, Bouvier, via de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand Nord)  
2, Saint-Jean (angle Salaberry)

627-0840  
524-8431



Le son ALPINE... vous connaissez ? Si oui, vous connaissez la valeur de cet équipement comprenant: un puissant ampli de 26 watts, modèle 3503, une autoradio AM/FM cassette stéréo modèle AL7190 à auto-inversion, à mémoire et touches sensorielles, 2 haut-parleurs à 2 voies de 6x9 po, 60 watts, et 2 haut-parleurs à 2 voies de 4 po, dual cone. Si non... vous ratez quelque chose !

**RABAIS DE 200 \$**

\* Conditionnel à l'approbation du service de crédit. Vous pouvez payer en 12 versements mensuels, sans intérêt, ou... épargnez la TPS si vous payez comptant ou par carte de crédit. Applicable à plusieurs articles de 399 \$ et plus en magasin.

**INSTALLATION ET SERVICE**  
SAINT-JEAN 522-2011 • BOUVIER 622-2655

**Vol d'un sac postal**

MONT-JOLI — La Sûreté du Québec recherche les automobilistes témoins d'un vol de sac postal, survenu vers minuit mardi, sur la route 132 à Mont-Joli, dans Matapédia. Un voleur s'est emparé de courrier pendant que son complice simulait un barrage routier sur la route.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Pour commettre le vol, l'un des voleurs a garé avec sa camionnette bleu foncé GMC, munie d'un gyrophare portatif rouge, en travers de la route. Il arrêta tous les véhicules qui circulaient derrière lui, en direction de Sainte-Flavie. Utilisant des balises orange laissées sur le bord de la route par des employés des Travaux publics, l'imposteur faisait accroire aux conducteurs qu'il y avait un accident. Or, le camion de Poste Canada faisait partie du convoi immobilisé.

Mais il était suivi du complice du suspect, qui circulait dans une petite voiture rouge. Le temps que le chauffeur débarque pour voir ce qui se passait sur la route, l'astucieux personnage qui le filait est descendu de son véhicule, a fait sauter le cadenas de la porte arrière du camion et s'est introduit à l'intérieur.

Des automobilistes témoins du subterfuge ont aussitôt alerté le conducteur, qui s'était approché à pied du faux barrage. Celui-ci a regagné son véhicule pour constater qu'un sac de courrier avait été volé. La police croit que les voleurs, qui ont eu le temps de fuir avec leur véhicule respectif, cherchaient un butin bien spécifique, qu'ils n'auraient pas trouvé.

Le camion postal venait de Québec, s'était arrêté à Rimouski et se dirigeait à Mont-Joli. La police demande aux témoins de l'événement de communiquer avec elle, au numéro 723-1122. L'un des individus est âgé entre 25 et 30 ans, mesure 5'8", a les cheveux blonds, portait des lunettes, des jeans et une veste de cuir.

# Les problèmes cardiaques causés par Seldane sont des cas rarissimes

MONTREAL (PC) — Des allergologues estiment que les nombreux utilisateurs de l'antihistamine Seldane ne doivent pas paniquer. Il est vrai, selon eux, que le produit peut provoquer des problèmes cardiovasculaires, mais cela survient dans des cas rarissimes.

« Bien sûr, c'est une mise en garde, dit le docteur Jean Paradis, spécialiste des allergies à l'hôpital Saint-Luc. Mais je ne pense pas qu'il faille pour autant éliminer ce produit qui soulage des milliers de personnes sans effet secondaire. » Trois autres allergologues interrogés ont donné le même avis.

Selon le docteur Paradis, il pourrait y avoir de 100 000 à 200 000 personnes, dans la région de Montréal seulement, qui doivent utiliser des médicaments pour combattre les allergies. D'après les statistiques, 20% de la population souffre de ce problème.

La Régie américaine des médicaments (Food and Drug Administration) a lancé un avertissement public en faisant état d'une étude qui démontre que Seldane peut provoquer des problèmes cardiaques, surtout de l'arythmie ou battements irréguliers du coeur, chez certains sujets. Le médicament peut être dangereux s'il est pris en même temps que d'autres médicaments : l'antifongique ketoconazole (vendu sous le nom commercial de Nizoral) ou l'antibiotique érythromycine.

Le médicament est extrêmement populaire aux États-Unis où on a vendu 850 millions de tablettes de Seldane, l'an dernier. Depuis 1989, on a relevé 64 cas de personnes ayant des troubles cardiaques, dont 15 cas de crises cardiaques et quatre décès impliquant Seldane.

« On doit prendre au sérieux les résultats des études tout en faisant la part des choses, explique le docteur Paradis. Une soixantaine de cas sur des millions de personnes qui utilisent le produit, cela demeure des exceptions. Voilà pourquoi il ne faut pas paniquer. » À son avis, l'important est de ne jamais dépasser la dose recommandée et de consulter son médecin dès le moindre trouble ou inquiétude.

Les allergologues sont au courant depuis quelques années des

effets secondaires que peuvent provoquer certains médicaments antihistaminiques. « Seldane est peut-être devenu le mouton noir, mais il n'est pas le seul », confie un médecin qui préfère taire son nom.

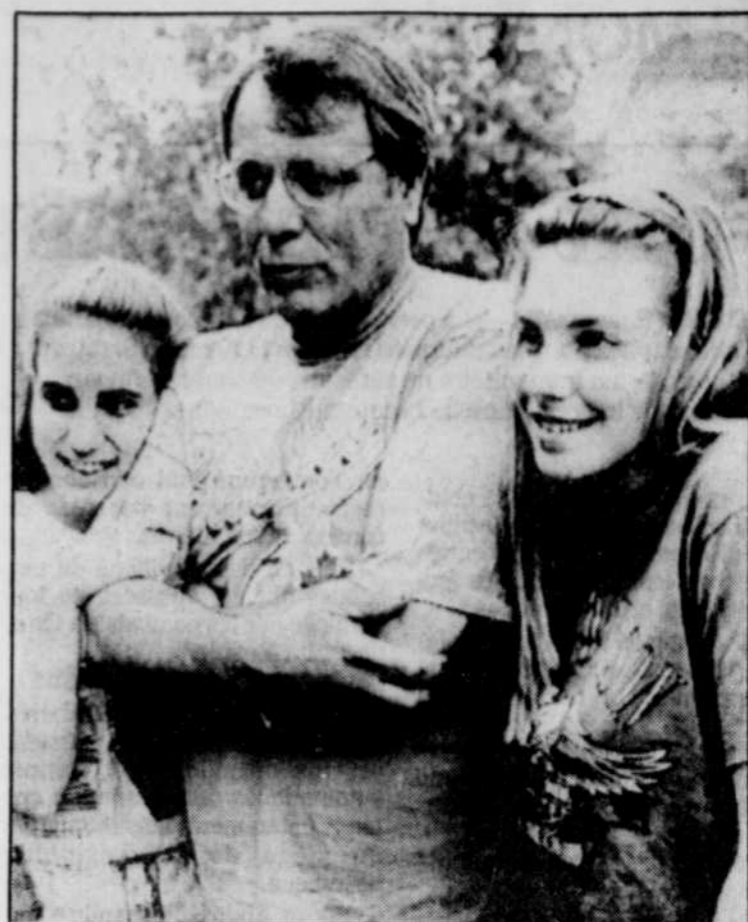
La compagnie Marion Merrell Dow, qui fabrique Seldane, a déjà fait savoir qu'elle verrait à indiquer d'une façon très visible les effets secondaires sur les emballages, en plus de fournir un feuillet explicatif.

Au Canada, il y a déjà un avertissement sur la boîte qui recommande aux gens qui consomment d'autres médicaments de consulter leur médecin avant d'utiliser Seldane. Contrairement aux États-Unis où ce type de produit est vendu sous ordonnance, ici il est accessible sur les tablettes des pharmacies.

Le docteur Paradis pense qu'il faudrait éduquer davantage la population étant donné que la vente de ces médicaments est libre.

## ■ Sursis d'expulsion

MONTREAL (PC) — Le service fédéral de l'immigration a décidé de surseoir à sa décision d'expulser du Canada le couple bulgario-yougoslave, Olga Chaker et Mijat Jovancevic, qui s'étaient attiré la sympathie de plusieurs groupes qui s'opposaient à leur départ. Un porte-parole d'Immigration-Canada a expliqué hier qu'il n'était plus question de séparer le couple pour envoyer la mère et les deux enfants en Bulgarie et le père en Yougoslavie. On n'écarte pas la possibilité qu'ils puissent rester au Canada. Il y a quelques semaines, plusieurs organismes protestaient publiquement contre la décision des autorités de séparer le couple en les expulsant chacun dans leur pays d'origine. Depuis qu'ils sont au Canada, Olga et Mijat Jovancevic peuvent vivre ensemble, ce qui n'avait jamais été possible auparavant. Leur deuxième enfant est né à Montréal.



## Cinq jours perdu en forêt

Don McCully a été retrouvé mardi après avoir passé cinq jours à errer dans un parc sauvage du nord de l'Ontario. Ses filles, Bonnie et Tina, étaient bien heureuses de pouvoir le serrer dans leurs bras.

## Personnes âgées

### Une collision fait 15 blessés à St-Hilaire

MONT-SAINT-HILAIRE (PC)

« On a entendu un gros bang, puis un bruit de vitre qui casse. Ensuite, des cris », raconte Sylvie Bourdon, une jeune fille témoin de l'accident entre un minibus transportant des personnes âgées et un gros camion, vers 11h45, hier, à Saint-Hilaire.

Selon le chauffeur du camion, le conducteur du minibus aurait été pris d'un malaise et, perdant la maîtrise de son véhicule, il aurait percuté son poids lourd transportant des tonnes de gravier. Deux hommes et treize femmes ont été blessés.

« J'ai immédiatement informé la police », affirme Mlle Bourdon, qui travaille au kiosque d'information touristique situé à quelques mètres du lieu de l'accident.

Une partie de la cabine du conducteur du minibus a été complètement détruite: « Le chauffeur souffrait beaucoup. Il n'arrêta pas de dire: 'Ce n'est pas de ma faute, hein?' Il avait l'air très peiné et s'inquiétait pour les autres, lui qui était le plus gravement blessé, de dire la jeune fille. « Je lui ai tenu la main pour le reconforter ».

Les victimes sont des bénéficiaires du centre d'accueil François-Séguenot, de Repentigny.

Ce centre de jour organise des activités pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Ces personnes habitent chez elles et participent aux activités du centre. Hier, elles allaient visiter la Cabosse d'or, une chocolaterie de Mont-Saint-Hilaire.

Une automobile ayant à son bord quatre accompagnateurs suivait le minibus. Ses occupants se sont précipités au secours des victimes emprisonnées dans le véhicule: « Le chef de la police de Saint-Hilaire nous a dit que dans toute sa carrière, il n'a jamais vu des gens intervenir avec autant d'efficacité dans de telles circonstances », a affirmé Monique Corbeil, directrice générale du CLSC auquel est associé le centre de jour.

Cinq passagers sont restés coincés un bon moment dans le minibus et il a fallu les pompiers avec leurs pinces de désincarcération pour les sortir de leur fâcheuse position.

Sous le choc, des banquettes ont été arrachées et emportées vers l'avant du véhicule, prenant les malheureux en sandwich.

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe.

En soirée, trois personnes avaient reçu leur congé de l'hôpital, sept étaient sous observation pour un maximum de 24 heures et, parmi les cinq personnes considérées dans un état grave, deux avaient dû subir une intervention chirurgicale.

## PONTIAC LEMANS

**10000\$**  
**DE REMISE\***



**PLAN DE PROTECTION**

**5 ANS**  
**100 000 km\*\***

**GM TOTAL PLUS<sup>MC</sup>**



LeMans SE Aerocoupe 1992

Offerts sur tous les modèles LeMans 1992.  
Pour un temps limité, chez votre concessionnaire

**PONTIAC • ASÜNA • BUICK • CAMION GMC**

À partir de 8 740 \$ (prix de détail suggéré par le fabricant). \*La T.P.S. et la T.V.Q. sont incluses dans la remise. Cette offre ne peut être utilisée en combinaison avec une autre offre et n'est applicable qu'à la livraison sur les voitures neuves ou de démonstration. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*Selon la première éventualité atteinte. Les critères d'admissibilité du PPGM<sup>SM</sup> s'appliquent.

## LE MONDE

## Pont aérien insuffisant

SARAJEVO (Reuter, AP) — La présidente du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a jugé hier à Sarajevo que le pont aérien humanitaire ne suffisait pas à mettre fin aux souffrances de la population de la capitale bosniaque.

«Le pont aérien n'est pas la solution, il en est même loin», a estimé Sadako Ogata après s'être entretenue avec les dirigeants des factions serbes et musulmanes.

Elle a appelé lors d'une conférence de presse que 84 avions avaient atterri à Sarajevo avec plus de 900 tonnes de ravitaillement à leur bord depuis le début de l'opération mais a ajouté que «le plus gros effort devait concerner les convois terrestres car Sarajevo n'est pas le seul endroit qui a besoin d'aide».

Elle a déclaré que le HCR était très préoccupé par le fait que les combats empêcheraient les convois humanitaires d'atteindre de nombreuses villes de Bosnie-Herzégovine, notamment Bihac, Tuzla et Goradze, où au moins 70 000 personnes sont assiégées par les Serbes.

En visite pour cinq jours dans l'ancienne Yougoslavie, Sadako Ogata s'est rendue en Bosnie depuis Zagreb pour évaluer de visu la situation des réfugiés.

Bravant les tirs, elle a engagé des discussions avec les parties au conflit en vue notamment d'obte-

nir l'ouverture d'un corridor terrestre permettant l'arrivée de convois humanitaires.

Plus de deux millions de personnes ont été chassées de leur domicile par les combats en Croatie et en Bosnie.

## Journée relativement calme

La journée d'hier a été relativement calme à Sarajevo, même si des tirs de mortiers et d'armes automatiques ont continué à crépiter, notamment dans le quartier du siège de la présidence bosniaque.

Fikret Abdic, un membre musulman de la présidence bosniaque a réclamé une intervention militaire étrangère immédiate pour mettre un terme au conflit. «La seule solution est une intervention immédiate. Tout le reste n'est que perte de temps».

Il a ajouté que la première étape pourrait être de réduire au silence l'artillerie serbe qui a dévasté des quartiers entiers de ce qui fut une des plus belles villes d'Europe.

Après une nuit agitée, six avions ont atterri hier matin à Sarajevo et des camions ont trans-

férés les secours dans les quartiers dévastés de la capitale malgré une reprise des tirs dans l'après-midi.

Une foule en colère s'est introduite dans un entrepôt d'aide humanitaire. «Je ne peux plus supporter cela», hurlait une femme en frappant du poing contre les fenêtres du local.

Une soixantaine de personnes, pâles et exténuées, ont surgi derrière Sadako Osaka qui venait de visiter un centre de réfugiés et ont pénétré dans le local, pour découvrir qu'aucune nourriture n'y était entreposée.

La radio de Sarajevo a rapporté que 20 personnes avaient été tuées et une centaine d'autres blessées en Bosnie ces dernières 24 heures.

Après le Groupe des sept pays les plus industrialisés (G-7), à Munich, c'était au tour hier de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe réunie à Helsinki de hausser le ton contre la nouvelle Yougoslavie: la CSCE l'a suspendue de toutes ses activités mais a accepté d'attendre jusqu'au 14 octobre prochain avant d'envisager son exclusion pour lui permettre de mettre fin aux combats en Bosnie-Herzégovine.



Ayant revêtu une veste pare-balles à son arrivée à Sarajevo, hier, la présidente du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, est escortée par le général canadien Lewis Mackenzie, des Casques bleus.

## En Bref

## ■ Quasi-égalité à trois

WASHINGTON (Reuter) — Ross Perot, le président George Bush et son rival démocrate Bill Clinton sont au coude à coude dans la course à la présidence des États-Unis, selon un sondage réalisé pour NBC et le Wall Street Journal. Ce sondage publié hier donne cependant l'avantage à Ross Perot, qui n'a pas encore déclaré officiellement sa candidature. Il est crédité de 33% des intentions de vote contre 31% pour George Bush et 28% pour le gouverneur de l'Arkansas. Ce sondage réalisé auprès de 1100 personnes a une marge d'erreur de 3 pour cent.

## ■ Autre nuit violente

NEW YORK (AP) — De nouvelles violences se sont produites dans la nuit de mardi à mercredi dans un quartier hispanique de New York, avec toutefois moins de tension que la nuit précédente marquée par des affrontements avec les forces de l'ordre à la suite du décès d'un homme tué par un policier. Alors que les policiers avaient renforcé leurs effectifs d'environ 30% dans ce quartier de Washington Heights, les portant à 1300 hommes, les violences de la dernière nuit (23 voitures et deux immeubles inhabités incendiés notamment) ont fait 20 blessés légers, dont 10 policiers. Vingt-quatre personnes ont été arrêtées.

## ■ Explosion mortelle

UITHOORN, Pays-Bas (AP) — Une personne a été tuée et 11 autres ont été blessées hier dans une explosion qui s'est produite dans une usine pétrochimique d'Uithoorn, au sud d'Amsterdam. Trois personnes étaient également portées disparues et les autorités craignaient pour leur vie. Parmi les blessés, trois se trouvaient dans un état critique. Les services de secours fouillaient les décombres de l'usine ainsi qu'une rivière avoisinante à la recherche des disparus. L'explosion s'est vraisemblablement produite en raison du réchauffement anormal du réacteur central de l'usine. Les dégâts sont estimés à sept millions\$ CAN environ.

## ■ De la mort d'une mère

GULFPORT, USA (AFP) — Deux adolescentes américaines ont été inculpées et écrouées pour le meurtre de leur mère, qui les avait menacées de les envoyer en colonie de vacances pour jeunes filles afin de les punir de sortir sans son autorisation. Shannon Garrison, 17 ans, sa soeur Melissa, 15 ans, et l'ami de cette dernière, Allen Goul, 15 ans, ont été inculpés pour le meurtre mardi de la mère des jeunes filles, Betty, 45 ans. Le jeune homme a avoué avoir poignardé la victime pendant que ses filles la maintenaient au sol. Mme Garrison s'était débattue et avait griffé son agresseur au visage et au cou, ce qui a éveillé les soupçons des policiers.

## ■ Black-out à Cuba

LA HAVANE (AFP) — Une bonne partie de Cuba a été privée d'électricité lundi et mardi en raison de la rupture d'une ligne à haute tension traversant l'île, conjuguée aux coupures habituelles dues au manque de combustible. Depuis la disparition de l'URSS et l'effondrement des livraisons de pétrole soviétique, Cuba est confrontée à une grave pénurie de combustible paralysant de nombreux secteurs de l'économie et entraînant d'importantes coupures de courant.

## ■ Des villes US endettées

WASHINGTON (AFP) — Plus de la moitié des villes américaines sont menacées de déficit budgétaire malgré les hausses d'impôt et les coupes dans de nombreux services publics, selon la Ligue américaine des villes. Une enquête de cette organisation, publiée hier, indique que les problèmes budgétaires, qui touchent les villes de toutes tailles, sont dus avant tout à l'état de l'économie et au coût croissant des dépenses de santé pour les personnels municipaux.

# AUBAINES-MYSTÈRE

VENREDI ET SAMEDI, 10 ET 11 JUILLET

C'EST LE TEMPS DES VACANCES,  
ON VA BIEN S'AMUSER...

**10% À 25% DE RABAIS\***

Enfin, les vacances sont arrivées! Comme c'est agréable de se la couler douce! Pas besoin de se casser la tête, tout est simple, il suffit de profiter du soleil! C'est aussi simple que d'utiliser sa carte Aubaines-mystère et d'économiser de 10% à 25% à l'achat de presque tout ce dont vous aurez besoin pour que vos vacances soient réussies!

Ce week-end à la Baie, la mode et les chaussures pour femme, homme et enfant, les articles ménagers, les appareils photo et les jouets sont offerts à moins cher, ainsi que les cassettes et les vidéos préenregistrés, les articles et les tenues de sport... et la liste n'est pas terminée!

C'est le temps des vacances, venez profiter des économies de l'été, durant les journées Aubaines-mystère!

**PROFITEZ AUSSI DE NOS  
3 RABAIS À DÉCOUVERT !**

**25% DE RABAIS** Bijoux mode, horloges, sacs à main, reproductions, miroirs, meubles, meubles de jardin et autres.

**30% DE RABAIS** Montres, bagages, articles en argent, linge de maison, matelas et sommiers, et autres.

**40% DE RABAIS** Maillots de bain pour femme, lunettes de soleil pour femme, bijoux de luxe, en argent fin ou en or, serviettes, ustensiles de cuisson en inox, et autres.

\*Voyez les exceptions sur la carte Aubaines-mystère.

Les rabais de la carte Aubaines-mystère s'appliquent sur le prix ordinaire seulement.

Veillez noter que l'offre de TPS apparaissant dans l'annonce «Braderie de tapis» du mercredi 8 juillet, ne s'applique qu'aux tapis.

## ON SE RÉGALE À NOS RESTOS LIBRE-SERVICE:

Délicieux petit déjeuner servi le samedi 11 juillet, jusqu'à 10h:

• Deux œufs, bacon ou saucisses, croissant, thé ou café pour seulement 2,49\$

À l'heure du lunch, vendredi et samedi:

• Hamburger de 113 g, avec bacon et fromage, frites dorées, boisson gazeuse (format courant) pour seulement 4,59\$

À l'heure de la pause, vendredi et samedi:

• Sur présentation de la carte Aubaines-mystère et à l'achat d'un dessert à prix courant, obtenez, sans frais, un café, un thé ou une boisson gazeuse, de format courant. Une offre par personne.

## ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

**LA BAIE**

## Correction

Veillez prendre note de la correction suivante à apporter à notre cahier «Braderie» (rôto 6.2) du mercredi 8 juillet 1992.

PAGE 4, Article 4, Délia

Article 18, Pas tel qu'illustré.



Compagnie de la Baie d'Hudson

# Algérie: le père de l'industrie est nommé premier ministre

ALGER (AP, AFP) — Belaid Abdesselam, considéré comme le « père » de l'industrie algérienne et dont la traversée du désert avait commencé avec le décès du président Boumediène en 1978, a été chargé hier de former un nouveau gouvernement algérien à la suite de la démission en fin de matinée du cabinet de Sid Ahmed Ghozali.



Belaid Abdesselam, nouveau premier ministre de l'Algérie.

nement « crédible » aux yeux de l'administration, des opérateurs publics et des partenaires étrangers, mais aussi d'un gouvernement « fort » capable de mettre hors d'état de nuire les « forces du mal ». Selon lui, ces « forces du mal » défendent des positions acquises dans l'administration, l'économie, les médias et la politique.

Le HCE lui a rendu hommage en estimant qu'il s'est acquitté de sa mission avec compétence et dévouement ».

Homme d'une grande probité, M. Abdesselam, 64 ans, ministre de l'Industrie et de l'Énergie de 1965 à 1977 sous la présidence de Houari Boumediène, puis ministre de l'Industrie légère en 1979 sous Chadli Bendjedid, avait ensuite été écarté par M. Chadli, qui n'était pas d'accord avec ses options qu'ils jugeaient autoritaires concernant la gestion de l'économie. À partir de 1988, il s'était de nouveau manifesté sur la scène politique en critiquant les orientations « désastreuses » des gouvernements de Mouloud Hamrouche et de M. Ghozali. Lors des émeutes sanglantes d'octobre 1988, il avait aussi vivement attaqué la politique de M. Chadli.

Les observateurs estimaient que le gouvernement de M. Abdesselam devrait rechercher l'union nationale sur le plan politique — une demande constante de l'opposition depuis la démission du président Chadli Bendjedid mi-janvier et l'interruption du processus démocratique — et qu'il devrait soutenir une politique économique plus interventionniste sans pour autant renoncer à la libéralisation engagée.

La liste du gouvernement devrait être connue dans les prochains jours, affirmait-on de source officielle.

Dans sa lettre de démission adressée au président du Haut comité d'Etat, Ali Kafi, M. Ghozali a expliqué sa démission par « le souci de permettre au HCE de réunir tous les atouts dont (M. Kafi a) besoin pour réussir pleinement pour le bien de notre patrie et de notre peuple ».

Il a aussi invoqué sa volonté de permettre la création d'un gouver-



Des chauffeurs-routiers français saluaient le photographe au moment de lever hier leur barrage à Fontainebleau, près de Paris.

## Circulation à la normale en France

PARIS (AFP, Reuter) — Les conditions de circulation redevenaient normales hier sur l'ensemble du réseau routier français, huit jours après le déclenchement du plus puissant

mouvement de protestation des camionneurs, selon les informations collectées auprès des bureaux de l'Agence France Presse.

Selon le Centre National d'Informations Routières (CNIR), la circulation est redevenue « normale » sur les autoroutes, l'axe reliant Lille (nord) à Marseille (sud) est définitivement libéré dans les deux sens.

Pour aider à écouler le trafic, le gouvernement français a autorisé les camions à circuler tout le week-end et le « pont » du 14 juillet.

Hier, des difficultés subsistaient dans la région Midi-Pyrénées (sud), où une cinquantaine de barrages « filtrants » étaient encore comptabilisés en fin d'après-midi, contre 70 en matinée.

La région de Bordeaux (sud-ouest) était également touchée, ainsi que les environs de Nevers et de Chalon (est). Dans l'ouest, la situation s'est clarifiée en fin de journée, l'ensemble du réseau était libre.

La colère des routiers provoquée par l'application, à compter du 1er juillet, du permis de conduire à point, s'était étendue à leurs conditions sociales. Elle a provoqué la paralysie de la circulation, déclenché une crise sociale, et s'est traduite par un début d'asphyxie de l'activité économique.

Pour régler la question, le gouvernement français a allié la négociation à la fermeté, comme cela a été le cas mardi, au cours d'interventions « musclées » des forces de l'ordre, parfois aidées de chars pour disloquer les barrages.

Le conflit s'est focalisé entre la profession, patrons et salariés critiquant la réforme, et le gouvernement, qui est apparu en première ligne dans le conflit le plus important qu'ait « géré » M. Pierre Bérégovoy trois mois après son accession au poste de premier ministre.

Sur le permis lui-même, le gouvernement n'a accepté que des aménagements ne mettant pas en cause le principe du permis à point. Une « Commission du suivi » poursuivra commandant la discussion sur son adaptation.

Sur le plan social, après l'échec en fin de semaine d'une négociation paritaire entre patrons du transport et syndicats, le gouvernement a dépêché trois ministres pour obtenir un « relevé de conclusions » touchant aux conditions de travail.

Les conséquences du conflit, au-delà des estimations catastrophistes de certains agents économiques, ne pourront être dégagées que progressivement.

Le conflit a durement touché l'économie française sans toutefois provoquer l'asphyxie redoutée par certains milieux professionnels. Le ministre de l'Industrie, Dominique Stauss-Kahn, a souligné que les répercussions étaient surtout gênantes pour les petites entreprises, qui auront du mal à récupérer leurs pertes.

D'ores et déjà, les producteurs de fruits de la vallée du Rhône (centre-est) apparaissent avoir perdu une grande partie de leur production. Une délégation de la filière « fruits et légumes » a obtenu la constitution d'une cellule de crise.

Plusieurs centaines d'agriculteurs ont occupé les bureaux de différentes administrations dans le sud pour réclamer des aides.

Le secteur du tourisme a également été atteint, et les réservations hôtelières n'ont, dans le sud, été honorées qu'à 40%. La Côte d'Azur (sud-est) est cependant moins touchée.

En général, cependant, l'essentiel des arrivées dans les stations de vacances n'est prévue que pour le week-end prochain.

# TI-FRÈRE

## L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

PLUS DE 100 000 V.C. DE TAPIS ET DE PRÉLARTS EN STOCK. LE PLUS GRAND POUVOIR D'ACHAT DE COUVRE-PLANCHERS AU QUÉBEC. TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX SUR LE MARCHÉ C'EST GARANTI!!!

**PRÉLARTS**  
DOMCO, ARMSTRONG, MANNINGTONG TARKETT  
sans cirage, très facile d'entretien  
plus de 20 000 v.c. en stock  
**De 4,99\$ à 29,99\$ v.c.**

**VALEUR EXCEPTIONNELLE**  
**TAPIS TORSADE**  
60 onces de densité, 100% nylon antron STAINMASTER, plus de 30 couleurs, idéal pour salon, salle à dîner, passage, escalier et chambre.  
**PRIX RÉGULIER 34,99\$ v.c.**  
**Super spécial ti-frère 27,99\$ v.c.**  
UNE ÉCONOMIE DE 7,00\$ v.c.

**TAPIS SAXONY**  
Densité de fibres de 55 onces, 100% nylon antron STAINMASTER, plusieurs couleurs en stock, quantité limitée.  
**Prix régulier 29,99\$ v.c.**  
En réduction à seulement **19,99\$ v.c.**

**CHOIX DE 50 COULEURS**  
Un tapis de première qualité, l'aubaine que vous attendiez  
**SEULEMENT 9,99\$ v.c.**

**CÉRAMIQUE À BAS PRIX**  
À partir de **0,99\$ p.c.**  
CÉRAMIQUE POUR MUR  
À partir de **1,39\$ p.c.**  
CÉRAMIQUE POUR PLANCHER

**CARPETTES**  
Plus de 200 carpettes en stock, excellent choix de couleurs et de motifs.  
**ATTENTION! Réduction sur carpettes 5'7" x 8'3"**  
Prix régulier 149,99\$  
**Prix ti-frère Un rabais de 50,00\$ 99,00\$**

**CHEMIN DE PASSAGE**  
27", 36" et 39", résidentiel et commercial, très grand choix de motifs et de couleurs prêt à emporter.  
À partir de seulement **4,99\$ p.l.**

**TUILES SANS CIRAGE**  
12" x 12", faits de vinyles, auto-collants, disponibles dans les marques ARMSTRONG, AMTICO, KENTILE, se posent facilement en quelques minutes.  
À partir de seulement **0,49\$ p.c.**

**TAPIS VELOUTÉ**  
100% anti-tache, anti-statique, vaste choix de couleurs en stock, prêt à être installé.  
À partir de seulement **12,99\$ v.c.**

**TAPIS CISELÉ**  
100% nylon, anti-tache, anti-statique. Grand choix de couleurs  
À partir de seulement **10,99\$ v.c.**

**TAPIS GAZON**  
Dans les grandeurs 6' et 12'. Les plus belles couleurs aux meilleurs prix garantis.  
**MEILLEURS PRIX EN VILLE**  
À partir de seulement **3,99\$ v.c.**

**TAPIS COMMERCIAL**  
Vaste sélection dans les couleurs que vous recherchez. La meilleure solution pour votre sous-sol ou votre commerce.  
À partir de **3,99\$ v.c.**

**BALANCES DE ROULEAUX**  
Plus de 200 balances de rouleaux à liquider immédiatement. Un vaste choix pour le résidentiel et le commercial.

Faites vite... les quantités sont limitées	Prix Régulier	Prix ti-Frère	ÉPARGNE
<b>TAPIS</b>			
Velouté lilas 12' x 12'	160,00\$	<b>128,00\$</b>	32,00\$
Velour rose 12' x 10'6"	182,00\$	<b>140,00\$</b>	42,00\$
Berberé gris 12' x 12'6"	300,00\$	<b>240,00\$</b>	60,00\$
Commercial gris 12' x 8'3"	250,00\$	<b>189,00\$</b>	61,00\$
Ciséle vert 12' x 13'	252,00\$	<b>169,00\$</b>	83,00\$
Texturé rose 12' x 8'9"	228,00\$	<b>135,00\$</b>	93,00\$
Velouté beige 12' x 13'9"	256,00\$	<b>154,00\$</b>	102,00\$
<b>PRÉLARTS</b>			
12' x 9'	120,00\$	<b>96,00\$</b>	24,00\$
12' x 18'	144,00\$	<b>115,00\$</b>	29,00\$
12' x 10'3"	182,00\$	<b>145,00\$</b>	37,00\$

**SUPER SPÉCIAL INSTALLATION ET SOUS-TAPIS GRATUITS**  
SUR PLUSIEURS ROULEAUX DE TAPIS PRÉ-SÉLECTIONNÉS POUR VOUS  
INSTALLATION GARANTIE FAITE PAR NOS EXPERTS  
\* (minimum 20 v.c. surface plane)

**GARANTIE DU MEILLEUR PRIX**  
SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX NOUS VOUS REMETTRONS LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

# TI-FRÈRE

**215, boul. HAMEL**  
(face à l'hôpital Christ-Roi) OUVERT : Lun., mar., merc., de 9h à 18h jeu., vend. de 9h à 21h sam. de 9h à 17h

• Conseillers en décoration professionnelle.  
• Installation garantie faite par des experts.  
• Service de livraison.  
• Les marques les plus reconnues.  
SERVICE À DOMICILE GRATUIT 681-6023

## ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:  
MICHEL AUDET

## La pensée magique et le Québec

Le Canada anglais a finalement donné l'heure juste. Québec voulait une offre constitutionnelle approuvée par les neuf autres provinces. Il l'a. Mais l'ampleur du fossé qui sépare Québécois et Canadiens incite à une saine méfiance envers toute pensée magique concoctée en dernière minute.

Car en attendant une lecture attentive des textes officiels qui seuls détermineront la valeur des offres fédérales, les grands principes énoncés par le ministre Joe Clark escamotent toujours le fond de la question, soit la cohabitation du nationalisme québécois et de son pendant anglo-canadien sous un même toit politique.

M. Clark veut vendre la nouvelle proposition comme englobant les gains de l'entente du lac Meech assortie d'une réforme du Sénat répondant aux demandes des plus petites provinces. Le premier ministre Robert Bourassa n'a pas à se lancer sur cette offre comme sur son dernier os.

Déjà, il faut noter que le nouveau Sénat élu et égal enlève carrément un poids politique au Québec s'il se révèle efficace dans la réalité. Sa création définit un nouveau lieu de pouvoir qui amoindrit gravement la voix québécoise au palier fédéral.

Question majeure, également, que celle du caractère antidémocratique du nouveau partage des pouvoirs entre députés et sénateurs. Notre système politique fonde sa légitimité sur la représentation selon la population, non sur un Sénat à l'américaine axé sur la défense des intérêts strictement locaux.

L'équilibre des pouvoirs doit également répondre à un objectif d'efficacité. Le Sénat Triple-E allège de leurs pouvoirs autant la Chambre des communes que le Conseil des ministres. Le veto sénatorial à géométrie variable ajouté au maintien de son droit d'initiative sauf en matières financières et budgétaires lancent le Canada dans un monde totalement inconnu.

Au plan des symboles, la reconnaissance de la société distincte doit théoriquement rassurer les Québécois sur leur place au sein du Canada. Indice révélateur du malaise anglo-canadien, l'emplacement de cette clause dans la nouvelle constitution fait toujours problème.

Faut-il dire oui ou dire non à cette proposition? Trop d'interrogations demeurent pour la rendre acceptable dans son état actuel. Mais le contexte politique interdit à M. Bourassa de la rejeter d'office. Après tout, c'est bien lui qui a demandé aux Canadiens anglais ce qu'ils voulaient! Un Sommet Bourassa-Mulroney s'impose.

Comme lors des propositions fédérales, en septembre dernier, comme au dépôt du rapport Beaudoin-Dobbie, cet hiver, comme lors du rapport d'étape de Joe Clark, le mois passé, il manque toujours un élément majeur de la réforme: un partage significatif des pouvoirs. Et sans nouveaux pouvoirs, comme le réclame le rapport Allaire, point de salut!

Selon l'esprit du rapport Bélanger-Campeau, le Québec veut maîtriser ses politiques culturelles, sociales et économiques, en plus d'un droit de veto sur tout changement aux institutions y compris la reconnaissance de nouvelles provinces, d'un hola au pouvoir fédéral de dépenser et d'un droit de retrait avec compensation.

Si M. Bourassa revient d'une nouvelle ronde de négociations avec de tels engagements dans sa besace, alors, et alors seulement, il pourra arguer que le nouveau Sénat ne dérange pas vraiment les Québécois.

Autrement, inutile de troubler la quiétude estivale. La lassitude générale ne suffira pas à inciter les Québécois à accepter l'inacceptable et à se retrouver, après une génération de remise en question nationale, aux prises avec un Canada encore plus centralisé, gracieuseté conjointe de la Charte des droits et du nouveau Sénat.

RAYMOND GIROUX



Votre Opinion

## Québec, la capitale

Enfin un chroniqueur du SOLEIL de Québec, M. Denis Massicotte, que je lis régulièrement, dans son billet du 6 juin 1992, a su parler aux gens de Montréal au sujet de leur jalousie envers la capitale, Québec.

Il y a longtemps que les Montréalais se moquent du village de Québec. J'en ai eu l'expérience à maintes reprises. Les exemples de Denis Massicotte sont bien réels: quand il parle de Jean Béliveau, j'ai déjà entendu des gens de Montréal offrir d'échanger Jean Béliveau contre Mgr Léger.

Je voudrais par cette lettre, féliciter le chroniqueur du SOLEIL Denis Massicotte, d'avoir eu le courage de dire aux gens de Montréal ce que beaucoup de citoyens de la belle ville de Québec pensent de ces démenagements de la part de notre gouvernement vers Montréal. La capitale de l'État de New York est bien Albany même si la métropole a une population qui dépasse les neuf millions d'habitants.

Que les habitants de Montréal visitent Québec pour s'apercevoir que c'est bien cette ville, fondée en 1608 par Samuel de Champlain, qui est la capitale. Québec doit demeurer la capitale malgré les ambitions de Montréal qui a perdu son titre de métropole pour le céder à Toronto.

Léo Morin  
Sainte-Foy

## Purge à Saint-Roch

La ville de Québec est partie en peur avec la grande purge du quartier Saint-Roch. En fait, cela relève des préjugés anti-pauvres.

Les clochards, on les voit autant sur la rue Saint-Jean qu'à Saint-Roch et je ne pense pas qu'il y ait plus de violence à la basse-ville qu'à la haute-ville.

Quant aux putes, Eh bien! Elles ne nous empêchent pas de respirer et c'est plutôt sympa de les voir déambuler sur nos trottoirs.

Publier les noms de leurs clients, c'est du fascisme, une importation des techniques nazies à l'américaine: tolérance zéro, en prison pour un joint, on ferme tous les bars; ça déplaît aux féministes et on se retrouve avec une ville plate, puritaine et anglo-saxonne.

Messieurs, mesdames du conseil de ville, restez donc dans vos quartiers (Grande-Allée, Vieux-Québec) et venez pas nous acheter avec vos flics. C'était intéressant de voir la Saint-Jean cette année, la fête de la flicaille. Quel ennui!

Daniel Dussault  
Québec

## Dion en anglais

Le 1er juillet dernier, la télévison de Radio-Canada diffusait le spectacle de la fête du Canada, qui avait lieu sur la Colline parlementaire à Ottawa, et durant lequel, en provenance directement

de Séville, Céline Dion a rendu, avec toute l'emphase agaçante dont elle est capable parfois, un vibrant plaidoyer en faveur de l'unité canadienne, qui ne peut se réaliser qu'à travers le respect mutuel des deux cultures, affirmant-elle, après quoi elle enchaînait sur une chanson anglaise du premier au dernier mot. Belle logique!

Peut-être quelqu'un devrait-il apprendre à mademoiselle Dion que le respect s'accorde d'abord à soi-même avant de s'étendre aux autres, et qu'en tant qu'ambassadrice de la culture française d'Amérique ce soir-là, chanter en anglais tout de suite après sa profession de foi relevait d'une contradiction si énorme qu'on peut certes se demander si les réflexes de colonisés, qui ont tant amoindri l'estime des Québécois pour eux-mêmes par le passé, sont toujours bien vivants chez elle, d'autant plus que bien des auteurs renommés d'expression française ont écrit pour elle des chansons d'une qualité indéfinissable, et que même le duo Kashtin, ce soir-là, a chanté dans sa langue maternelle!

En ce qui me concerne, il fut consternant de voir, en ce soir de fête pour ce pays anglophone et non bilingue, que le p'tit Jésus, en lui allouant un immense talent, l'ait, en contrepartie, à ce point dépourvue de jugement.

Eric Coulombe  
Sainte-Foy

## Justice d'hommes

«Le juge devrait trancher», en effet! Qui, du Dr Savard ou des quatre jeunes filles, disait la vérité? Le verdict est jeté: Le Dr Savard est acquitté... Un peu plus et le juge le félicitait pour sa façon de pratiquer les examens gynécologiques, dénoncée par les plaignantes. Et quel bel héritage de la nature vous avez reçu: la lenteur d'exécution...!

Mais que faites-vous des victimes, messieurs? Elles sont quatre femmes à crier bien haut une même vérité, à vouloir pour elles-mêmes d'abord mais aussi pour toutes les autres dénoncer des abus de pouvoir malheureusement beaucoup trop fréquents. Des femmes disent, des enfants pleurent et hurlent ces souffrances mais on ne les entend pas, pis on refuse de les croire.

Que font les corporations professionnelles pour prévenir ou pour enrayer de tels abus? Sauver l'honneur d'une profession est louable en soi mais le respect et l'intégrité d'une personne humaine ne sont-ils pas des objectifs plus humains à poursuivre?

Quant à vous, mesdames, je vous admire pour votre courage à vouloir briser le silence et je vous encourage à vous battre afin de tenter de récupérer l'estime de vous que l'on vous a si injustement volé.

Denise Larouche  
Saint-Augustin-de-Desmaures

## Point de vue

## L'obscénité, la Charte des droits et l'État-gendarme

par Alain BACCIGALUPO

La Cour suprême du Canada a rendu récemment une importante décision relativement à une des questions les plus épineuses et les plus controversées de notre société: l'obscénité.

Épineuse, car elle pose le problème du rôle de l'État en matière de moralité publique au sein d'une société pluraliste et «libérale» qui a fait de la liberté d'expression un droit fondamental constitutionnellement garanti.

Controversée, car partisans de l'interventionnisme étatique et militants de la non-ingérence des pouvoirs publics s'affrontent en un duel qui, pour se dérouler sur le parquet des tribunaux, n'en a pas moins pour portée la sexualité et la liberté de tout un chacun dans sa vie privée.

Jusqu'où doit-on laisser pénétrer l'État-gendarme?

D.V. Butler était propriétaire d'un sex-shop où il louait et vendait des vidéocassettes, des re-

views «pornographiques» et des accessoires à caractère sexuel. Il a été accusé de 250 chefs d'accusation pour violation de l'art. 163 du Code criminel afférent à l'obscénité. Le juge de première instance l'a acquitté de 242 chefs et reconnu coupable sous huit chefs d'accusation seulement.

La Cour d'appel du Manitoba a cassé cette décision et déclaré l'accusé coupable sur tous les chefs d'accusation. Saisie, la Cour suprême du Canada devait alors répondre à la question suivante: la définition de l'obscénité donnée par le Code criminel à l'art. 163 (8) viole-t-elle l'alinéa 2 b) de la Charte canadienne relatif à la liberté d'expression?

Réponse de la plus haute juridiction du pays: la législation sur l'obscénité va à l'encontre d'une liberté fondamentale (Art. 2b)CCDC) mais cette violation est justifiable en vertu de l'article 1 de la charte, car il s'agit d'une restriction raisonnable dans le cadre d'une société libre et démocratique.

1 — L'obscénité, une infraction criminelle hautement subjective: L'art. 163 (8) du Code criminel prévoit qu'un ouvrage ou du matériel est obscène si sa caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles ou de choses sexuelles et de l'un ou plusieurs des sujets suivants: le crime, l'horreur, la cruauté et la violence.

La jurisprudence, quant à elle, a jugé «indu» ce qui ne répond pas au critère de la norme sociale de tolérance définie comme tout «ce que les Canadiens ne toléreraient pas que les autres Canadiens voient».

Or, cette approche est sévèrement critiquable car:

— Il ne peut y avoir de normes objectives en matière d'obscénité. D'abord parce qu'il est très malaisé de distinguer les prétentions morales des simples divergences d'opinions, d'orientations et de goûts. Ensuite parce que les règles de morale varient selon les sociétés, les époques et les reli-

gions: obscénité en-deçà des Pyrénées, moralité au-delà!

— Il est inacceptable que l'on permette à une majorité d'imposer des normes nationales de moralité sexuelle à l'autre partie de la population.

2 — Une conception moralisatrice de l'État imprégnée de religiosité et de rigorisme victorien: Soyons nets. L'arrêt Butler s'aligne au courant conservateur et confessionnel en ce qu'il vise, en réalité, à permettre au pouvoir politique de contrôler les pratiques sexuelles, d'encourager la pudeur, de maintenir des normes morales générales et de renforcer l'État dans son rôle traditionnel et autoritaire de «gardien des bonnes moeurs».

3 — L'obscénité, une infraction reposant sur un préjugé non fondé: la notion de préjudice, vis-à-vis notamment des femmes et des enfants, est aux yeux de la Cour l'élément crucial de l'art. 163. Le hic! C'est que ce préjudice est très loin d'être scientifiquement prouvé.

Le dernier rapport en date (Fraser 1985) estime que l'équation obscénité = violence vis-à-vis des femmes et des enfants ne repose sur aucune preuve concluante. L'arrêt Butler révèle clairement la tendance largement conservatrice de la Cour suprême en ce qui concerne les segments de la législation relatifs aux moeurs publiques.

Deux leçons doivent être tirées de ce courant jurisprudentiel:

1 — Tant que l'art. 1 de la Charte canadienne aura toute la souplesse et la portée qu'on lui connaît, les Canadiens disposeront de droits fondamentaux constitutionnellement garantis que les juges pourront leur dénier en fonction simplement de leur propre conception philosophique et politique du bien public.

Ce qui impose évidemment une réforme de cet article 1 afin qu'il ne puisse plus être invoqué de façon aussi générale et subjective pour annihiler juridiquement

des droits par ailleurs conférés politiquement.

2 — Malgré la charte, la libéralisation de nos lois et de nos moeurs, l'élevation des citoyens à l'âge adulte et la fin du paternalisme fouettard de l'État contre ses sujets viendra davantage des pressions politiques des citoyens organisés autour de leurs associations de défense des libertés civiles que des magistrats de la Cour suprême du Canada.

En effet, la nécessité de contrebalancer au sein des instances dirigeantes l'influence grandissante et envahissante de certaines associations moralisatrices apparaît de plus en plus, en effet, comme un préalable indispensable à la décriminalisation de l'obscénité et à l'abolition de la censure au Canada.

M. Baccigalupo est professeur titulaire d'administration publique et de droit public à l'université Laval et avocat au Barreau de Québec.



**Walesa choisit Suchoka**

Le président de la Pologne, Lech Walesa, a nommé hier Mme Hanna Suchoka (notre photo) aux fonctions de premier ministre et a accepté son gouvernement, ouvrant à la voie à une résolution de la crise politique qui dure depuis cinq semaines. La candidature du député centriste avait été proposée par une coalition de sept partis issus du mouvement Solidarité et qui disposent d'une majorité de travail au sein d'un Parlement très divisé. M. Walesa a également accepté la démission du premier ministre sortant, Waldemar Pawlak, qui n'avait pas réussi à former de cabinet depuis sa nomination voici cinq semaines. Mme Suchoka deviendrait le cinquième premier ministre de l'ère post-communiste et la première femme à la tête d'un gouvernement polonais dès la fin de semaine prochaine.

**Autre vague d'émigration en Albanie**

TIRANA (d'après AFP) — Quinze policiers ont été blessés au cours d'un affrontement avec des candidats à l'émigration sauvage, hier dans le port de Vlora (sud-ouest), a appris l'AFP de source policière locale.

— Environ 2000 personnes ont tenté de s'embarquer sur les navires qui mouillent dans le port. Certaines d'entre elles avaient réussi à prendre un navire d'assaut mais ont été délogées et refoulées du port par un important service d'ordre qui a fait usage de matraques. Les manifestants ont répondu par des jets de pierres.

Le calme était revenu dans la soirée à Vlora.

Lundi, environ 4000 personnes avaient tenté la même expérience dans le port de Durres (ouest) tandis que plusieurs centaines d'autres avaient assiégé les ambassades occidentales à Tirana dans l'espoir d'y pénétrer.

À Brindisi en Italie la préfecture a annoncé hier soir l'arrivée de 103 réfugiés albanais à bord d'un bateau militaire albanais. Ces réfugiés devaient être renvoyés dans les prochaines heures en Albanie.

Face à cette nouvelle vague de tentatives d'exode et la dégradation de la situation sociale, le gou-

vernement albanais s'est réuni mardi en session extraordinaire. Il a accusé les anciens communistes

d'organiser cet exode ainsi que des grèves. Une trentaine de députés ont

reclamé l'interdiction du Parti communiste, a-t-on annoncé de source officielle hier à Tirana.

**70 ans de la terreur communiste en URSS**

MOSCOU (d'après Reuter) — Un représentant de Boris Eltsine a défendu hier l'interdiction du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) prononcée par le président russe, faisant valoir que l'ancien parti unique avait gouverné le pays par la terreur pendant plus de 70 ans.

Sergueï Chakhraï a affirmé que de nombreux prêtres et croyants avaient été assassinés sur ordre du parti, dont le but était de détruire la religion pour construire un État athée.

Sergueï Chakhraï, qui témoignait lors d'une audition de la Cour constitutionnelle, devant laquelle le PCUS est mis en accusation, a déclaré que les communistes avaient régné sans partage et avaient infligé des souffrances sans nom au peuple soviétique.

Pendant des décennies, le parti a violé la constitution en entretenant les haines sociales, religieuses

et ethniques, a-t-il ajouté. «Les communistes ont éliminé la propriété privée en même temps que les propriétaires, expédiant des millions de paysans, d'entrepreneurs et de commerçants dans des camps de travail ou en exil. Certains groupes ethniques, tels les Allemands (de la Volga), les Tatars de Crimée ou les Tchétchènes ont partagé leur sort», a-t-il déclaré.

Il a fait allusion à des documents qui prouvent, selon lui, que le parti a utilisé sa structure pour faire obstacle aux dirigeants russes démocratiquement élus.

Il a ajouté que ces documents, présentés auparavant à la cour, montraient que des organisations du parti avaient publié des résolutions de soutien au coup d'État du mois d'août.

La vente de tentes qui chasse le mauvais temps!

**VENTE SPÉCIALE SUR NOS TENTES**

Amis campeurs et vacanciers!  
Profitez du mauvais temps pour vous équiper à rabais pendant que Poliquin réduit ses prix!

<p><b>Quest Conquest IV</b> 3-4 pers., très légère, double toit Prix du marché 300\$ <b>Prix POLIQUIN \$229</b></p>	<p><b>Quest Conquest V</b> 5 pers., très légère, double toit, facile à monter Prix du marché 450\$ <b>Prix POLIQUIN 329\$</b></p>
<p><b>Quest River Runner Class V</b> 2 personnes, duraluminium, vestibule Prix du marché 300\$ <b>249\$</b></p>	<p><b>lafuma Connemara</b> 2 places, coutures thermosoudées, vestibule Prix du marché 250\$ <b>199\$</b></p>

**POUR LA FAMILLE**

<p><b>ODYSSEY V</b> 4-5 pers. Prix du marché 525\$ <b>Prix POLIQUIN 399\$</b></p>	<p><b>CLIPSILVER VI</b> 6 pers. Prix du marché 400\$ <b>Prix POLIQUIN 269\$</b></p>
<p><b>Quest Seescape</b> 2 places, duraluminium, vestibule Prix du marché 250\$ <b>189\$</b></p>	<p><b>CLIPSILVER VIII</b> 8 pers. Prix du marché 600\$ <b>Prix POLIQUIN 399\$</b></p>

**Eureka** PRIX SUPER SPÉCIAUX SUR NOS MATELAS AUTO GONFLANTS **THERMA REST**

**Le Géant du vélo POLIQUIN sportif inc**

Le meilleur prix garanti!  
Nous nous engageons à vous offrir les meilleurs prix à Québec  
C'est garanti!

Maintenant au 909 Pierre-Bertrand, Vanier  
**681-8356**

**FAITES VOTRE CHOIX**

**CHEZ ACURA OPTIMA**

Achetez la meilleure voiture et obtenez au choix

CLIMATISEUR ou GARANTIE 6 ANS kilométrage illimité ou une planche à voile

**INTEGRA RS**  
3 portes

Promotions valides sur tous nos modèles en main: Integra, Vigor, Legend

à partir de **15 495\$** transport et préparation en sus

**ACURA Optima** QUÉBEC

4901, boul. des Galeries  
622-8180  
Une Division de Honda Canada Inc  
Voisin des Galeries de la Capitale

**LEGEND «L» 599\$\***  
par mois  
\*Location 48 mois

**STRUCTUBE**

**M E U B L E S**

Table ordinateur "SLEEK"  
Pratique et à prix imbattable.  
Base en tube d'acier avec plateau 35" x 23.5". Noir ou Blanc. \$ 79

"ANDY" Meuble TV/Vidéo sur roulettes avec rangement pour cassettes. Structure en tube avec deux tablettes. L. 23.5" P. 15.5" H. 24". Noir. \$ 59

"ZOE" Lits superposés en L. Tube d'acier 2" avec double barrière de sûreté. Laqué époxy blanc. Sommier à 16 lattes métalliques. (matelas vendus séparément). \$ 279

Chic les meubles, **CHOC LES PRIX!**

QUÉBEC: 1295, boul. Charest ouest (voisin de Boiteau lumineux)  
(418) 527-2177

Catalogue disponible sur demande

**MAINTENANT PLUS DE 20 MAGASINS**

A M E U B L E M E N T S  
**TANGUAY**

**AUCUN COMPTANT,  
AUCUN PAIEMENT,  
AUCUN INTÉRÊT.\*\***

**COMMENCEZ  
À PAYER DANS**

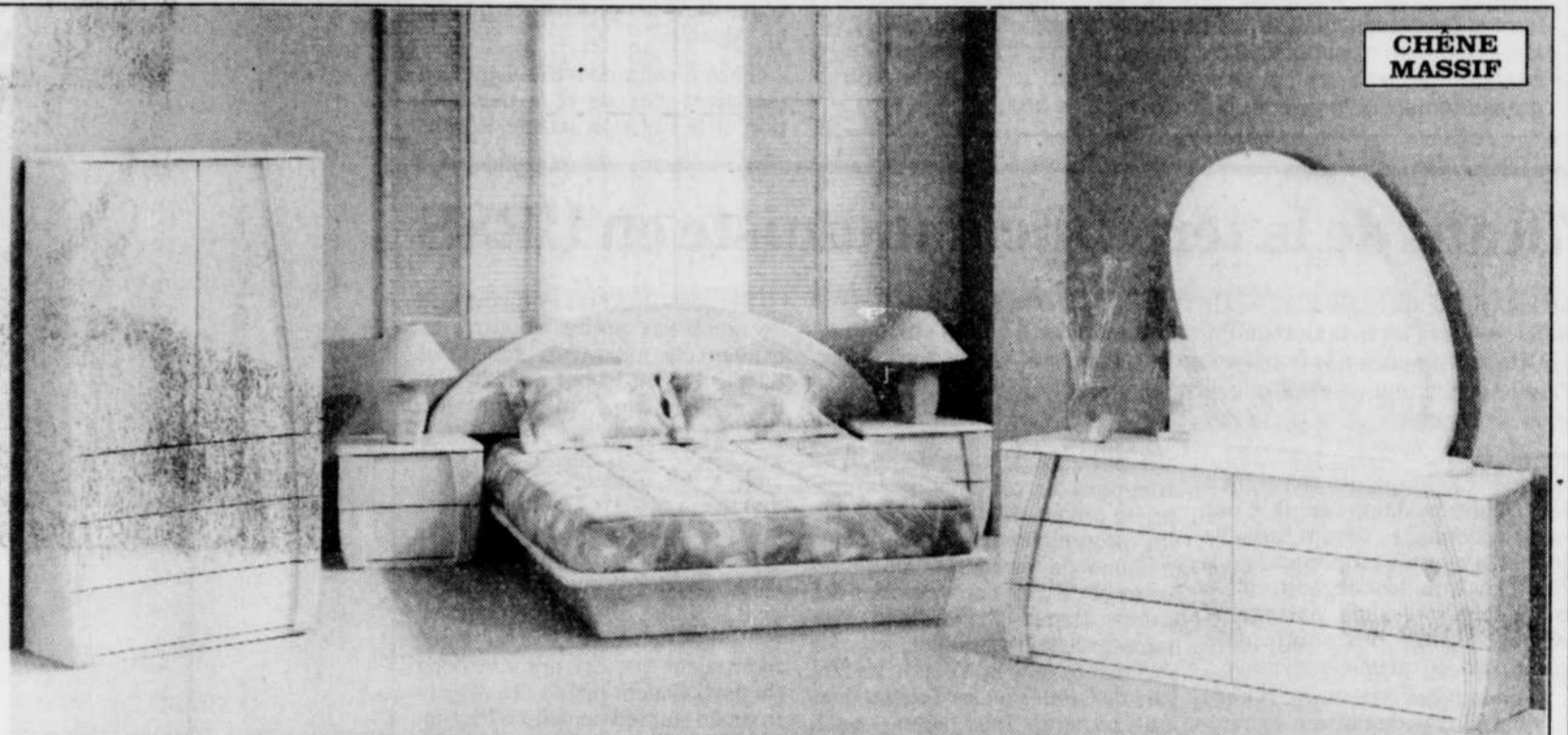
**1 AN**

**LE 12 JUILLET 1993  
SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

**MOBILIER DE CHAMBRE**

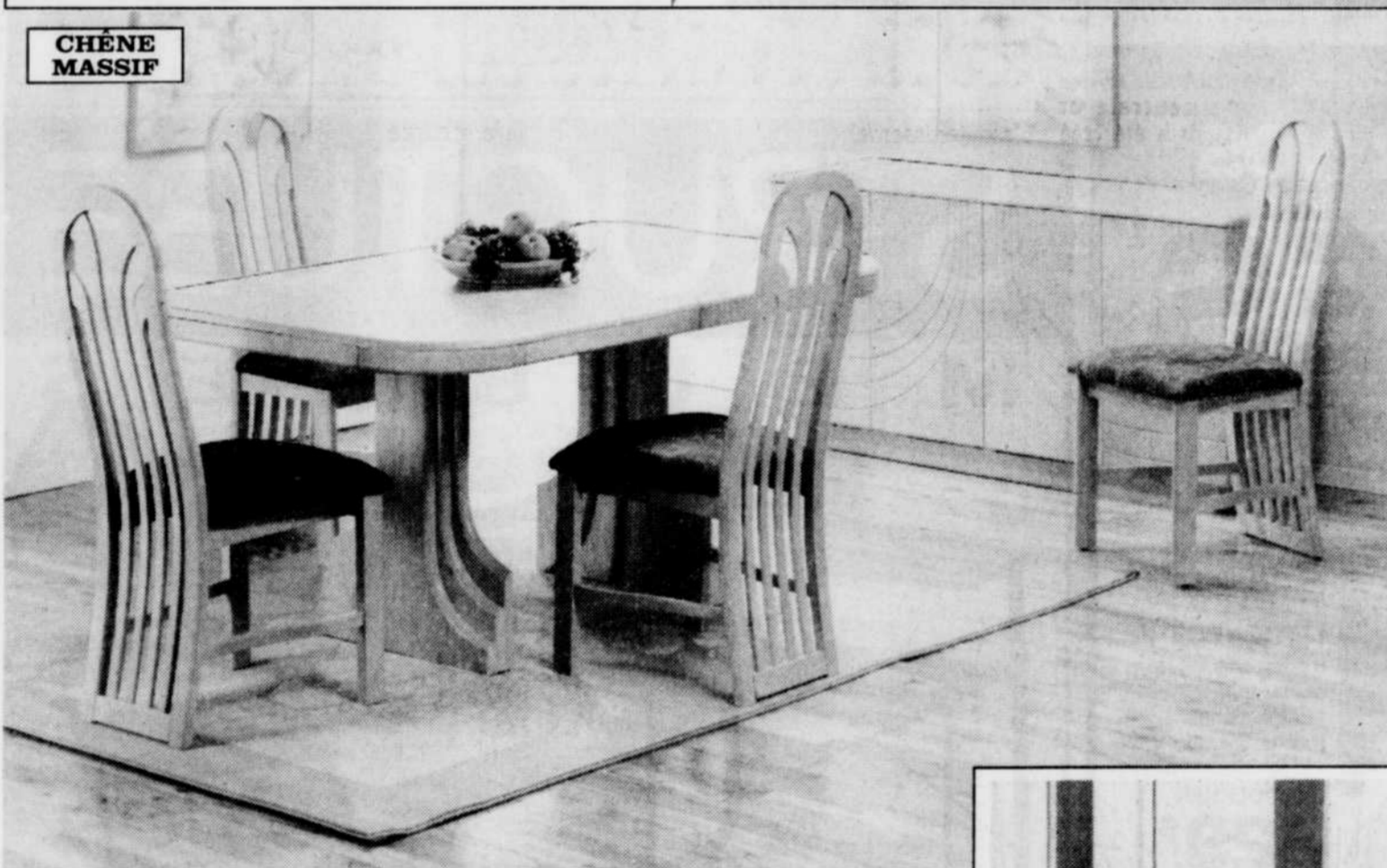
**EN CHÊNE MASSIF**  
DISPONIBLE DANS LES  
TEINTES SUIVANTES :  
NOIR, ACAJOU, BLANC,  
BEIGE et NATUREL

**LE MEUBLE  
VILLAGEOIS**  
INC.



CHÊNE MASSIF

CHÊNE MASSIF



**MOBILIER DE SALLE À MANGER  
EN CHÊNE MASSIF**

Table munie d'un panneau rallonge. Disponible dans les couleurs suivantes : naturel, acajou, noir, chêne, beige et blanc. Les sièges sont revêtus d'un tissu assorti.

**LE MEUBLE  
VILLAGEOIS**  
INC.

**SERVICE  
QUALITÉ  
GARANTIE**

**NOUVELLE VAGUE**

Quand s'ouvrent les portes de la salle à manger, apparaît le décor, marqué par un somptueux mobilier aux couleurs exclusives. La table 38" x 54" est munie d'un panneau rallonge de 12". Buffet-huche en sus.

**cgi** clermont grenier inc.

**TANGUAY DESIGN  
MOUSSE OU RESSORT**



**39"**  
Prix cour. ~~359~~ **309\$**

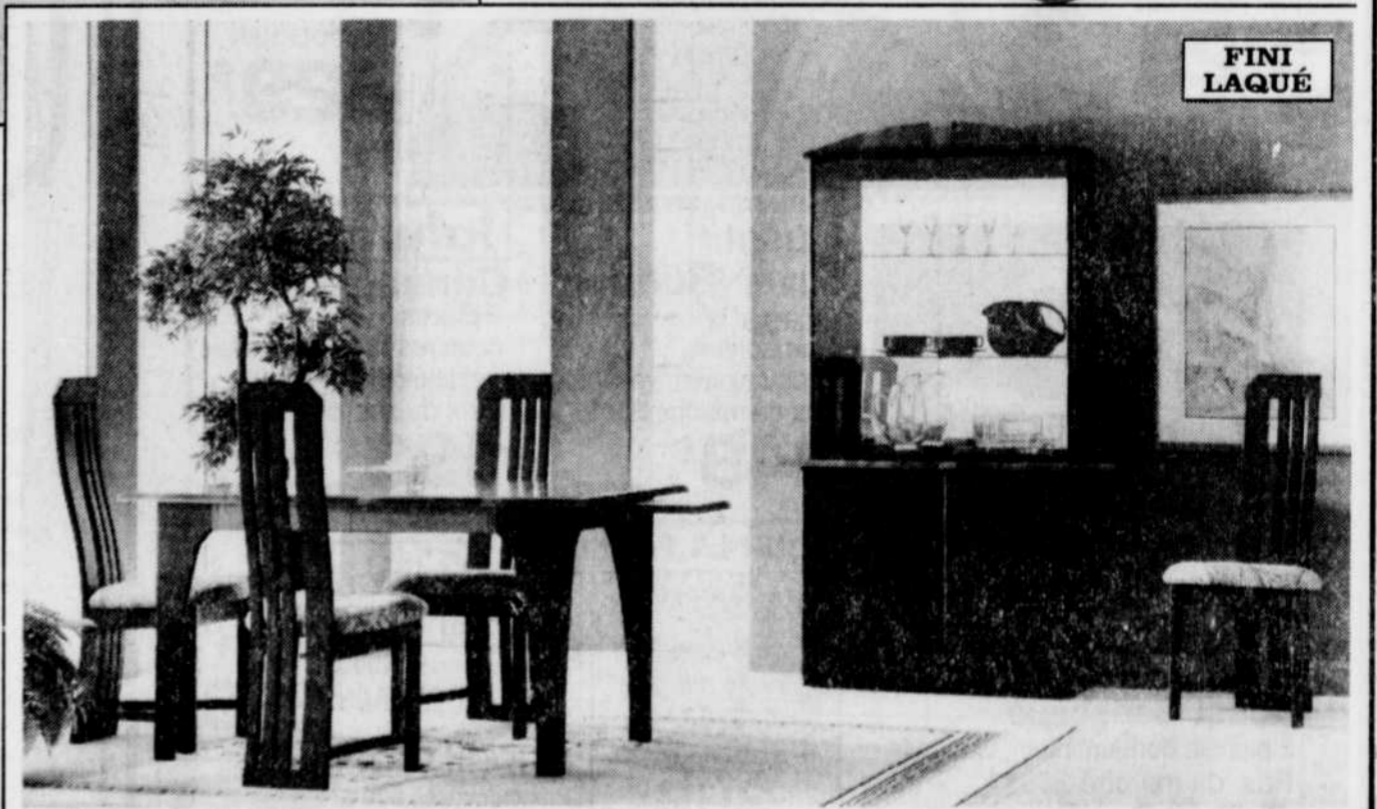
**54"**  
Prix cour. ~~435~~ **375\$**

**60"**  
Prix cour. ~~479~~ **409\$**

**78"**  
Prix cour. ~~679~~ **579\$**

**SERVICE  
QUALITÉ  
GARANTIE**

**SOMMEX** Aussi disponible, matelas d'eau à PRIX SPÉCIAL



FINI LAQUÉ

Cartes de crédit acceptées. \*\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 juillet 1993 sur le solde dû.

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !**

**LÉVIS:**  
5720, boul. Étienne-Dallaire  
(angle Kennedy)  
**833-4511**

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
**667-6282**

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ormière  
**871-4411**

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul. des Récollets  
**(819) 373-1111**

**RIMOUSKI:**  
822, boul. Ste-Anne  
(route 132)  
POINTE-AU-PÈRE  
**725-4411**

**LIVRAISON ET SERVICE:**  
QUÉBEC: **872-2242**  
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**  
RIMOUSKI: **725-4411**